

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1631 – 15 octobre 1999 – prix : 9F

**En 1995, seule Lutte Ouvrière
réclamait l'interdiction des
licenciements dans les entreprises
qui font des profits**

**Aujourd'hui, nous sommes des
dizaines de milliers à le réclamer
Demain, nous serons des
millions pour l'imposer**

M 6189 - 1631 - 9,00 F



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - 35 heures : amendement Michelin
- Aides publique au privé : contrôle des comptes des grandes entreprises
- 6 - Lycées : la mobilisation continue
- 11 - Pollution : transports en commun gratuits toute l'année
- Emission : *La Foi du siècle* et ses mensonges

16 octobre

- 5 - Attitude de la CGT

Tribune

- 6 - Pour que le 16 octobre soit un succès

Parlement européen

- 7 - Interventions des députés LO-LCR

Dans le monde

- 8/9 - Pinochet
- Mexique : le système social et politique en cause
- Turquie : dix militants d'extrême gauche assassinés en prison
- Maroc : Mohamed VI, des mots pour soulager la misère
- 10 - Grande-Bretagne : l'attitude criminelle des compagnies privées couvertes par le gouvernement
- Services publics privatisés ou nationalisés?

- 16 - Six milliards d'êtres humains... mais dans quelle société?
- Vie sauve pour Mumia Abu Jamal

Dans les entreprises

- 12 - Cegelec : grève
- Peugeot : coup de colère au Nettoyage
- Amiante dans le tunnel du Mont-Blanc
- 13 - Refus des suppressions d'emplois à Paris 16^e, Paris-Clignancourt, Paris 09
- 14 - Renault-Flins : les nettoyeurs se font respecter
- Alstom : les 35 heures, la direction organise la division
- Train Bleu - Gare de Lyon : ARTT

Lire

- 15 - *La gauche imaginaire*
- Omer Pacha Latas

Voir

- 15 - Rosetta

Seine-Saint-Denis

SANS-PAPIERS :

IL Y A URGENCE!

Depuis le dimanche 26 septembre, la coordination 93 des sans-papiers occupe les anciens locaux du Trésor public, 1 rue Gabriel-Péri, à Saint-Denis. Et c'est dans ce cadre que six d'entre eux ont entrepris depuis le 27 septembre une grève de la faim. Ils veulent par ce mouvement montrer que les sans-papiers n'acceptent pas qu'à l'échelle nationale plus de 63 000 personnes aient été déboutées de leur demande de régularisation, dont 13 000 environ en Seine-Saint-Denis. Et leur action va dans le même sens que la marche des sans-papiers de Toulouse qui les ont rejoints à Saint-Denis.

Parmi les déboutés, on n'en finirait pas de citer les sans-papiers qui sont des travailleurs séjournant en France depuis longtemps, souvent huit, dix ans ou plus et qui, même quand ils sont déclarés «céli-

bataires», ont des charges familiales. Comme premier objectif, la coordination a adressé au préfet de Bobigny une liste de 50 dossiers de sans-papiers qui, depuis plusieurs années, animent ce mouvement et dont elle demande la régularisation

immédiate. Elle fait par ailleurs appel à toutes les associations, aux militants politiques et syndicaux pour qu'ils fassent connaître cette lutte et apportent leur soutien, en particulier en rendant visite à ceux qui participent à l'occupation de

Saint-Denis.

Il y a urgence car la santé des sans-papiers qui se sont mis en grève de la faim est en jeu. Il faut que les autorités préfectorales et le gouvernement reculent et donnent satisfaction aux sans papiers!

Romain Binazon doit être régularisé

Romain Binazon, ce travailleur du Bénin qui est membre du secrétariat de la Coordination nationale des sans-papiers, est depuis des mois en butte à la volonté délibérée des autorités françaises de l'expulser. Après diverses comparutions et tentatives d'expulsion, il a été incarcéré trois mois à Fleury-Mérogis pour «refus d'embarquer». A sa sortie il a été envoyé au centre de

rétenion du Mesnil-Amelot près de Roissy, en même temps qu'il lui était annoncé qu'une place était réservée à son nom dans un avion, jeudi 14 octobre. Cette nouvelle menace d'expulsion précipitée était d'autant plus absurde que Romain Binazon était convoqué pour un jugement en appel, le lendemain vendredi 15 octobre, devant la 12^e cour d'appel de Paris!

Après diverses démarches, Romain Binazon a été provisoirement mis en liberté. La Coordination nationale appelle à le soutenir en envoyant des télégrammes au ministre de l'Intérieur et en étant présents le vendredi 9 heures devant cette 12^e chambre.

N.B. : La Coordination précise que les fax doivent être envoyés à J.-P. Chevènement au 01 49 27 48 48

FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE
GRENOBLE
Dimanche 17 octobre
à partir de 11h30
au « Prisme » à SEYSSINS

Fraudes électorales à Paris

Après les morts, c'est au tour des fantômes de voter. Non, ça n'est pas le scénario d'une fiction de série B, mais un autre classique du genre «fraude électorale in Paris».

Dans le rôle principal, Chirac, un ambitieux qui, venant de se faire battre à la présidentielle de 1988 voulut redorer son blason lors des municipales de 1989. Il imagina le grand chelem à la mairie de Paris - c'est-à-dire de l'emporter dans tous les arrondissements. Il trouva l'aide de ses copains du RPR ; et c'est ainsi qu'apparurent de faux électeurs dans les III^e, XIII^e, XIX^e et XX^e arrondissements de Paris.

L'histoire agite aujourd'hui quelques politiciens, un élu Vert et un autre socialiste, qui viennent de se porter partie civile dans ce dossier de fraude électorale.

Ils s'indignent, à juste titre, des pratiques non démocratiques des uns et des autres. Sauf que, pendant ce temps-là, des gens bien vivants, comme les immigrés, n'ont pas le droit de vote. Et là-dessus, hommes politiques de gauche ou de droite sont d'accord : pas question de risquer de perdre des voix auprès d'un électeur sensible aux préjugés racistes.

Et puis, sans défendre les tripotillages douteux des Tibéri-Chirac, n'est-ce pas aussi de la fraude électorale que de se faire élire, puis de trahir ses promesses ? Et ce genre de triche n'est pas rare, des deux côtés de l'échiquier politique.

Pour mettre tous les tricheurs au pilori, décidément il y a du travail.

D. M.

LES CHIFFRES DE LA CROISSANCE DU CHÔMAGE

Un rapport préalable au débat budgétaire pour l'année 2000, commandé par les services de Strauss-Kahn et destiné aux députés, illustrerait la croissance de l'économie du pays et démontrerait que les chômeurs doivent garder bon espoir. Selon ce rapport, si tout se passe bien, à la fin de l'année 2000 et depuis juin 1997, date à laquelle Jospin s'est assis dans le fauteuil de Premier ministre, plus d'un million d'emplois auront été créés.

En admettant même que ces prévisions se réalisent, que se passera-t-il pour les millions de chômeurs qui resteront sans emploi à cette échéance ? Et surtout, d'ici là, comment feront tous ceux qui sont privés d'emploi, de revenu, pour vivre et faire vivre leur famille ?

Avant même ce rapport préalable, le ministère des Finances avait annoncé pour sa part qu'il estimait à 335 000 le nombre d'emplois créés en 1999. Un chiffre

misérable comparé aux millions de ceux qui sont à la recherche d'un travail. Selon le ministère également, les créations d'emplois espérées pour l'année prochaine pourraient s'élever à 363 000... Que l'on considère les chiffres des uns ou ceux des autres, quelle que soit la façon dont les calculs sont effectués, le maintien d'un chômage massif ressort, enregistré statistiquement et froidement par Strauss-Kahn et ses services.

Le rapport préalable sur l'emploi précise que la majeure partie des emplois dont la création est prévue le serait dans le secteur marchand alors que l'industrie perdrait 50 000 emplois en 1999 et encore 20 000 au moins en 2000. Quant au taux global du chômage, 11,3% de la population active, il continuera d'être l'un des plus élevés d'Europe.

C'est ce que Strauss-Kahn appelle «réussir la croissance et reconquérir le plein emploi»...

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
internet : <http://www.worldnet.fr/~lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 800 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à : **LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «*Lutte Ouvrière*» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : _____
 PRÉNOM : _____
 ADRESSE : _____
 CODE POSTAL et VILLE : _____
 COMPLÈMENT D'ADRESSE : _____
 Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de : _____
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de : _____
 Règlement :
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

TOUS À LA MANIFESTATION DU 16 OCTOBRE !

■ Quelles que soient les modifications apportées lors des débats parlementaires sur la deuxième loi des 35 heures, il est évident que cette loi ne sera pas un progrès pour les travailleurs, mais une régression sociale favorable aux patrons.

Cette loi offre au patronat plus de possibilités encore de faire varier les horaires de travail à sa guise, d'introduire le travail de nuit et le travail du samedi, de faire sauter les temps de pause, de faire travailler plus de quarante heures certaines semaines, sans avoir à payer d'heures supplémentaires. Dans beaucoup d'entreprises, l'application de la loi se traduit par une baisse de salaire. Et l'obligation de négocier entreprise par entreprise morcelle la force collective des travailleurs et favorise l'arbitraire du patronat.

Le fait que le gouvernement socialiste présente cette loi comme la grande œuvre sociale de la gauche plurielle montre seulement qu'il ne faut pas compter sur le gouvernement pour améliorer le sort des travailleurs.

Et le plus cynique, c'est que cette loi prévoit un cadeau supplémentaire de 110 milliards pour les patrons, sans même que ceux-ci aient la moindre obligation d'embaucher en contrepartie. Ainsi, pendant que le Parlement débat d'une fausse loi des 35 heures, rien n'est prévu pour mettre fin aux licenciements et au chômage, le problème majeur pour les travailleurs comme pour toute la société.

Les travailleurs ne peuvent pas accepter que plus de cinq millions d'entre eux soient condamnés à la précarité ou au chômage total ni que le chômage permette au

patronat de croire que tout lui est permis pour aggraver leurs conditions de travail.

C'est dans la rue, c'est dans les entreprises que les travailleurs changeront le rapport de forces. Ils ont les moyens de contraindre le patronat à reculer et le gouvernement à changer de politique.

La manifestation du 16 octobre à elle seule ne changera pas ce rapport de forces mais elle peut, si elle est puissante, y contribuer largement car elle peut être le début d'une contre-offensive du monde du travail. En décidant de ne pas appeler à la manifestation du 16 octobre, les confédérations syndicales agissent contre l'intérêt des travailleurs. Mais si cette manifestation est un succès, elles emboîteront le pas aux luttes qui suivront. Souhaitons que les militants syndicaux soient nombreux à y participer malgré l'absence d'appel central.

Invoquer comme l'ont fait certains dirigeants syndicaux ce qu'ils appellent le « caractère politique » de cette manifestation est un faux-fuyant. Interdire à Michelin et à tous ses semblables le droit de supprimer des emplois alors qu'ils font des bénéfices juteux, est-ce donc politique ou est-ce syndical ?

Contester au grand patronat le pouvoir de fermer une usine et de ruiner une région, est-ce poli-

tique ou syndical ?

Il faut pourtant imposer ces mesures, pour ne pas crever de chômage et de misère !

Et la manifestation du MEDEF la semaine dernière, était-ce de la politique ou du syndicalisme patronal ? Les patrons n'ont pas fait cette distinction. Ils se sont fait entendre, alors qu'ils ont bien d'autres moyens qu'une manifestation pour faire prévaloir leurs intérêts, à commencer par la puissance que leur donnent leur argent et la complicité des gouvernements, quelle que soit leur étiquette.

Les travailleurs, eux, n'ont pas d'autres moyens que leur nombre, leur force collective et leur place irremplaçable dans l'économie. Il faudra s'en servir pour ne pas subir la dictature de la finance.

POUR NOUS FAIRE ENTENDRE, SOYONS NOMBREUX LE SAMEDI 16 OCTOBRE POUR MANIFESTER

À PARIS, DE LA MADELEINE À LA RÉPUBLIQUE.

Rejoignez le cortège de Lutte Ouvrière pour revendiquer :

– l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font du profit

– le contrôle de la collectivité sur les comptes des grandes entreprises.

**Rendez-vous du cortège
LUTTE OUVRIÈRE
à l'angle de la rue De Sèze
et de la place de la Madeleine
samedi 16 octobre à 14 heures**

À propos des 35 heures

L'AMENDEMENT MICHELIN, BEUCOUP DE VENT POUR PAS GRAND-CHOSE

Le débat sur la loi Aubry a commencé au Parlement, mais le texte final sera soumis au vote le 19 octobre. Les discussions sur le premier de ses articles ont confirmé les intentions du gouvernement de faire des concessions sur quelques aspects symboliques mineurs, au PCF, aux Verts et aux députés du PS, sans rien changer sur l'essentiel.

C'est le cas pour ce qu'on appelé « l'amendement Michelin ». Présenté par la

députée PS du Puy-de-Dôme, il prévoit d'obliger l'entreprise à conclure un accord sur la réduction du temps de travail avant d'établir un « plan social » ou, à défaut, à engager « sérieusement et loyalement des négociations à ce sujet ». Martine Aubry ayant donné son feu vert, cet amendement a été voté par tous les députés de la majorité... sauf qu'on en voit mal l'efficacité contre les licenciements ou les suppressions d'emplois. En

quoi une telle disposition peut-elle être contraignante pour des patrons comme Michelin ? « Engager sérieusement des négociations », ils savent faire ! Et même les faire durer le temps qu'il faut pour tenter de désamorcer les premières réactions de colère des travailleurs.

La loi Aubry, avec toutes les possibilités qu'elle leur ouvre en matière de flexibilité et d'annualisation, laisse aux patrons toute latitude pour combiner licenciements et réduction du temps de

travail. Tout au plus, s'ils veulent faire plaisir au gouvernement, pourront-ils dire que grâce aux 35 heures ils ont licencié un peu moins que prévu. Cela fait bien longtemps que les patrons ont appris à annoncer en matière de réduction d'emploi des chiffres un peu plus élevés que ceux qu'ils envisagent réellement, histoire d'avoir l'air d'en rabattre dans les négociations. Martine Aubry pourra se flatter, dans son bilan, d'avoir préservé des emplois grâce à sa loi. Et au pire, les patrons pourraient même se passer des financements liés au plan social, tant ils sont subventionnés par ailleurs. Car dans ce que reçoivent les patrons, il n'y a pas que les aides en cas de plans sociaux. Il y en a même de nouvelles, liées aux diminutions d'horaire, dans le cadre des 35 heures. L'amendement Michelin avalise directement les subventions en cas de suppressions d'emplois. Sans parler de ce que rap-

porte en hausse des actions un « coup » semblable à celui qu'a fait Michelin.

Il y a un an, Martine Aubry disait que sa première loi allait créer massivement des emplois. Les chiffres montrent qu'ils n'en a rien été. Pire, les plans de licenciements continuent. Pirelli vient d'annoncer le sien après Michelin, et la liste des usines menacées de fermeture s'allonge. Face à cela, le gouvernement voudrait aujourd'hui faire croire que la réduction du temps de travail pourrait constituer un barrage. Mais il est évident pour tous que cet amendement-gadget à une loi faite sur mesure pour le patronat ne changera rien en ce domaine. Les seules mesures efficaces, ce seraient des mesures réellement impératives pour les patrons. En premier lieu, l'interdiction des licenciements sous peine de réquisition.

Daniel MESCLA

Aides publiques au privé

IL FAUT CONTRÔLER LES COMPTABILITÉS DES GRANDES ENTREPRISES... PAS FAIRE SEMBLANT !

« 170 milliards portés disparus » titrait à la Une le journal *l'Humanité* de samedi 9 octobre, en évoquant la somme des aides publiques accordées en 1998 aux entreprises, d'après le rapport d'une commission parlementaire.

Les entreprises touchent de divers bords (départements, ministères, régions, communes) de multiples subventions et aides de toute sorte sous prétexte d'encourager le patronat à embaucher, sans que personne ne connaisse vraiment la totalité des sommes perçues et à quoi elles ont servi puisque aucune contrepartie n'est exigée en échange de ces fonds publics.

Et ce n'est pas fini : les entreprises devraient recevoir encore 105 milliards de francs supplémentaires dans le cadre de l'application de la loi sur la réduction du temps de travail, telle qu'elle est pour le moment prévue.

Robert Hue pour le Parti Communiste a proposé à l'Assemblée nationale, jeudi 7 octobre, que soit créée une commission nationale de contrôle décentralisée de ces fonds publics versés aux entreprises. Cette commission aurait pour objectifs à la fois de rendre le système d'attri-

bution plus transparent, de suivre l'utilisation de ces fonds et d'intervenir sur leur attribution en fonction de cette utilisation.

C'est vrai qu'il est nécessaire de pouvoir contrôler la trésorerie des entreprises qui aujourd'hui licencient, en particulier bien sûr alors qu'elles font des profits. Mais la proposition du PCF a peu de chances d'être votée, car les entreprises ont de bons amis à l'Assemblée nationale, autant sur les bancs de la droite que sur ceux de la gauche, qui ne tiennent sûrement pas à gêner moindrement les industriels. Et quand bien même la commission serait-elle créée (le PCF propose qu'elle soit composée de partenaires sociaux - patrons et syndicats donc -, de membres de l'administration et des banques), il ne faut guère espérer que les patrons, les banquiers, les hauts fonctionnaires se dénoncent eux-mêmes ! Et il est douteux que cette commission ait la volonté et la détermination de contrôler et encore moins de sanctionner le patronat. Une commission, il en existe d'ailleurs déjà une, comme celle créée en décembre 1998, qui s'intitule « commission d'enquête sur certaines pratiques des groupes nationaux et multinationaux industriels et leurs conséquences

sur l'emploi et l'aménagement du territoire », qui a déjà pour fonction d'évaluer l'efficacité des aides publiques versées au secteur privé au regard de l'emploi. C'est d'ailleurs cette commission qui a chiffré à 170 milliards de francs l'argent versé en 1998, sans contrepartie, au secteur privé, sous forme d'aides à la création d'emplois. Mais en quoi cela gêne-t-il les groupes industriels pour réclamer et empocher les fonds publics et en faire ce que bon leur semble ?

Les travailleurs auraient les moyens de contrôler vraiment, à leur niveau, les comptabilités des employeurs, parce qu'ils sont à la fois directement concernés et que, du fait qu'ils sont dans les entreprises en liaison avec les employés qui gèrent les comptes, qui organisent les marchés, qui établissent les factures, qui réalisent les commandes, ils sont en contact avec la réalité bien autrement qu'une commission nationale ou même régionale. Et puis un tel contrôle, si on ne veut pas qu'il reste formel, suppose un rapport de forces. On imagine mal en effet les patrons laisser librement les travailleurs mettre le nez dans leurs affaires. Cela suppose donc une solidarité et une conscience collective des travailleurs.

Claire LACOMBE

Entre larrons

Six patrons de grands groupes français, parmi lesquels Michel Bon (France Télécom), Louis Schweitzer (Renault), Bertrand Collomb (Lafarge), Pierre Bellon (Sodexo-Alliance), ont tenu à prendre la défense des 7500 suppressions d'emplois chez Michelin.

Ils s'indignent de constater que, selon eux : « Dans l'économie on accepte mieux le curatif que le préventif » (Schweitzer) ; « Quant à la thèse que les Michelin auraient fait ça pour plaire à la Bourse, c'est bien mal les connaître » (Bon) ; « Ce ne sont pas les actionnaires qui sont responsables des restructurations » (Collomb).

Ce n'est pas tant les intérêts de la famille Michelin que ces PDG tiennent à défendre, que les actionnaires de leurs groupes respectifs. Ils laissent hypocritement entendre que les licenciements d'aujourd'hui seraient la meilleure protection contre les licen-

ciements de demain, pour mieux cacher que les seuls qui y gagnent ce sont les actionnaires et eux seuls.

Chez Renault, sans discontinuer depuis des années, le groupe n'a cessé de supprimer des emplois et de licencier. Quant à l'avenir... Schweitzer vient de signer un accord avec l'État pour se faire financer par celui-ci, en commun avec PSA, plus de 20000 nouvelles suppressions d'emplois. A France Télécom, Bon est mobilisé en vue de supprimer des dizaines de milliers d'emplois dans la prochaine période, à l'image de ce qu'ont déjà fait ses collègues allemand et anglais.

La politique que mettent en œuvre ces PDG à la tête des grands groupes est partout la même : restructurations et suppressions d'emplois, pour accroître toujours plus les profits et le cours des actions. Alors, entre larrons, ils se serrent les coudes.

L'attitude de la CGT

IL FAUT QUE LES TRAVAILLEURS FASSENT DE LA POLITIQUE...

MAIS UNE POLITIQUE DE CLASSE!

Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, a rendu publique sa décision de participer à la manifestation du 16 octobre, mais à titre de simple citoyen a-t-il précisé. Pourquoi une telle précaution de langage ? Bien des syndicalistes et des organisations syndicales, de la CGT et parfois d'autres syndicats, avaient déjà annoncé qu'ils y participeraient sans s'embarasser de ces réserves verbales, parce qu'ils estiment à juste titre, en toute simplicité, que leur place est dans la rue, avec tous ceux qui veulent mettre un coup d'arrêt aux licenciements qui alimentent un chômage persistant à un niveau élevé, et qui veulent faire en sorte que l'on ne laisse plus les mains libres aux patrons.

C'est peut-être d'ailleurs cela qui a poussé Thibault à faire, in extremis, un geste qui vient un peu corriger l'effet déplorable produit par la déclaration du bureau confédéral de la CGT du 7 octobre, annonçant ce jour-là sa décision de ne pas être « parmi les organisateurs » de la manifestation du 16 octobre, parce que, expliquait-il « les caractéristiques » (de cette initiative) « sont, dans les circonstances actuelles, éminemment politiques... », laissant toutefois « libre chaque salarié(e), chaque syndiqué(e), de se déterminer en toute citoyenneté » — ce qui est quand même la moindre des choses !

Cette déclaration a fourni le prétexte à une vaste campagne de presse, qui n'est pas innocente... ni apolitique, certains journalistes n'hésitant d'ailleurs pas à en déformer carrément les termes. Mais faut-il s'en étonner ? Il était prévisible que la prise de position du bureau confédéral ali-

mente ce déchaînement hostile à la manifestation et aux objectifs essentiels pour lesquels il est nécessaire que les travailleurs y participent, et finalement défavorable aux militants syndicaux et à la CGT elle-même. Car les louanges tressées à la CGT à cette occasion venant des commentateurs, journalistes et politiciens, sont perfides. Du moins pour ceux qui tiennent à ce que les organisations ouvrières restent sur le terrain de classe.

Le plus important n'est pas d'ailleurs que la CGT appelle ou n'appelle pas à cette manifestation — encore qu'il eut été préférable qu'elle le fasse franchement sans s'embarasser de considérations de préséance qui ne sont pas de mise devant la gravité de la situation subie par les travailleurs. Le pire, ce sont les raisons mises en avant pour justifier ce refus : le caractère « éminemment politique » de l'appel. On retrouve là la sempiternelle vieilleries réductrice,

pour ne pas dire réactionnaire, qui voudrait enfermer l'action des travailleurs dans des cases, d'un côté l'action syndicale, de l'autre l'action politique. Comme si il y avait des domaines soigneusement séparés entre ces deux champs d'intervention ! Comme si il y avait une spécialisation, et une sorte de dédoublement nécessaire de la personnalité artificiellement institué ; syndicaliste la journée à l'usine et au bureau, face au patron qui ne se gêne pas par ailleurs pour faire sa politique et interdire que les salariés en fassent ; et militant politique après le travail. Chacun sait que, non seulement ce n'est pas possible, mais que ce n'est pas souhaitable. C'est une attitude éminemment nuisible aux intérêts de la classe ouvrière et de la population laborieuse.

C'est que, explique-t-on, il faudrait à tout prix protéger les organisations syndicales, ou ceux qui se désignent comme des organisations de masse, contre la mainmise — « l'instrumentalisation » disent-ils — de ces organisations par les « politiques », et préserver leur autonomie. On reconnaît là la même vieille idée qui revient à ériger en vertu le refus de s'investir sur le terrain politique. Pour certains dirigeants d'organisation syndicale, c'est un alibi classique et commode,

utilisé pour se dérober devant leurs responsabilités auprès des travailleurs. Combien de fois a-t-on entendu FO refuser d'agir en commun avec d'autres, dont la CGT, sous prétexte qu'elle était liée au PCF ? Et Nicole Notat pour la CFDT fait de même.

Cela ne se traduit pas pour autant par l'autonomie de ces dirigeants syndicaux et du mouvement associatif par rapport à la politique, ni par rapport aux politiciens. Pour ne prendre que l'exemple de la manifestation du 16 octobre, prendre ses distances par rapport à l'initiative de Robert Hue, c'est du même coup apporter, même passivement, son soutien à Jospin, au gouvernement, et par là à la politique qu'ils mènent contre les travailleurs. C'est se ranger du côté de tous ceux qui craignent la remontée de la combativité ouvrière et qui refusent d'utiliser les opportunités qui se présentent pour agir dans ce sens. Certains le font involontairement peut-être, mais d'autres ont choisi ce camp volontairement.

Personne n'envisage de confondre l'action syndicale, l'action au sein des associations de défense qui se mobilisent en faveur des victimes du système, ou de telle ou telle décision politique injuste, avec l'action au sein d'une

organisation politique (encore que le terrain d'intervention des organisations politiques révolutionnaires recoupe celui de ces associations). Mais la responsabilité de militants qui se posent jusqu'au bout la question d'inverser le cours politique actuel et ses effets n'est pas de dévaloriser l'action politique auprès des travailleurs et des milieux populaires, même si ceux-ci ont de bonnes raisons de se défier de nombre de politiciens qui ont capté leurs suffrages pour faire l'inverse de ce qu'ils ont promis. Ça n'est pas de s'appuyer sur des préjugés, encore moins de les renforcer, mais de réhabiliter l'intervention politique, la vraie, celle qui prend en compte les intérêts du monde du travail et de ces catégories populaires, face aux exploiters et aux gouvernements qui, eux, n'hésitent pas à faire une politique antiouvrière et antisociale. L'un des éléments majeurs qui affaiblit la classe ouvrière et la population laborieuse dans la lutte qu'elles doivent mener contre le patronat et ceux qui le soutiennent, c'est le fait qu'elles abandonnent le terrain politique à leurs ennemis.

Et c'est cela qu'il est urgent de changer.

Jean-Pierre VIAL

Des riches de plus en plus riches, des pauvres de plus en plus pauvres

Le dernier rapport de l'INSEE sur l'évolution des « revenus et patrimoines » durant ces dernières années, qui vient d'être publié, confirme ce que l'on savait. Les pauvres sont devenus plus pauvres, les riches de plus en plus riches, et l'écart s'est considérablement accru durant la dernière période.

Pour ceux des travailleurs qui ont évité le chômage, les salaires ont, dans le meilleur

des cas, stagné. Quant aux familles touchées par les licenciements, leurs revenus se sont tout simplement effondrés. Les bourgeois, eux, ont profité du boom des valeurs boursières et de l'envol des dividendes des entreprises qui ont vu leurs profits connaître des hausses vertigineuses.

Comme de bien entendu, du côté de ce que les uns et les autres possèdent, ce que les

statistiques appellent leur « patrimoine », la répartition est comparable. 10 % de la population détient plus de 65 % de la fortune du pays. A l'autre bout, 10 % de la population, la fraction la plus modeste, possède en moyenne pour moins de 5000 F de valeurs de « patrimoine » !

La situation des uns explique la fortune des autres.

M. R.

La prochaine réunion du CERCLE LÉON TROTSKY

aura pour thème :

LES PARTIS COMMUNISTES AUJOURD'HUI

Vendredi 5 novembre

à 20 h 30

Salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris (5^e)

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 20 F

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

POUR QUE LE 16 OCTOBRE SOIT UN SUCCÈS

A quelques jours de la manifestation du 16 octobre, tous les militants et les sympathisants d'extrême gauche doivent mettre à profit le peu de temps qui reste pour en faire non seulement une démonstration la plus massive, mais aussi la plus claire possible quant à ses objectifs, c'est-à-dire empêcher réellement le chômage et les licenciements.

Il est évident que les buts poursuivis par les partis et organisations qui y appellent ne sont pas tous les mêmes. Pour Robert Hue et les dirigeants du PCF - à l'origine de cet appel - il leur suffirait en « protestant contre les licenciements » dans la rue, à la fois de s'être démarqué du Parti Socialiste, d'avoir ravi aux Verts la palme de la critique au sein du gouvernement, de faire la preuve d'une certaine capacité à entraîner l'extrême gauche sur son terrain et ainsi de tenter de rattraper ses militants et ses électeurs mécontents. En particulier ceux qui regardent du côté de Lutte Ouvrière et de la Ligue Communiste Révolutionnaire, et pourraient se retrouver dans l'expression d'une politique de classe, comme un certain nombre d'entre eux l'ont déjà fait à l'occasion des dernières élections européennes.

Une journée sans lendemain suffirait sans nul doute au bonheur de Robert Hue et des dirigeants de son parti. Ils pourraient sans état d'âme, quelques jours après, laisser passer sinon carrément voter la loi Aubry, après quelques concessions de détail accordées par Jospin, ne remettant en tous cas pas en cause le fond de cette loi anti-ouvrière.

La manifestation du 16 octobre, s'ils parvenaient à la limiter à un certain cadre, ne nuirait en tous cas en rien aux préoccupations électorales des partis de la « gauche plurielle » qui, plus d'un an et demi avant l'échéance, préparent déjà les municipales. C'est d'ailleurs pourquoi François Hollande a tenu à affirmer que la manifestation avait « parfaitement sa légitimité », que les Socialistes « ne faisaient pas de pari sur son échec » et que les divergences sur ce rassemblement ne devaient pas altérer les rapports entre les deux partis, « notamment pour la préparation des municipales ». Ce n'est pas parce que le PS ne s'associe pas aux initiatives du PCF, qu'il renonce à en tirer parti.

Quant à Jospin, il a apporté à sa façon son aide à Robert Hue en refusant de voir dans la décision de la CGT à ne pas appeler, un échec pour le secrétaire du PCF, en la considérant seulement, tout comme lui, comme « un pas de plus » dans l'indépendance du syndicalisme.

Drôle d'indépendance en réalité, entièrement au bénéfice de Jospin. Car, si Thibault et la commission exécutive confédérale de la CGT ont évoqué pour justifier leur refus, le prétexte « d'une initiative dont

les caractéristiques sont, dans les circonstances présentes éminemment politiques », ils ont surtout choisi de ménager leur situation de principal interlocuteur du gouvernement, et ils n'ont pas rechigné à amener ainsi de l'eau à son moulin. Mais ça n'est pas de la politique... non !

De même d'ailleurs que tous ceux qui, comme les dirigeants de AC! du DAL, de la CNT de SUD et d'autres, au nom de « l'indépendance du mouvement social » et en proclamant « non à la récupération », ont tenu à claironner la non participation de leur organisation à la manifestation. Quels que soient les arguments employés, en se prononçant ainsi, ils ont surtout été récupérés par le Parti Socialiste et Jospin.

Que la manifestation ne soit pas marquée par un ton trop anti-gouvernemental, c'est à quoi s'applique le Parti Socialiste de l'extérieur, les Chevenementistes et les Verts de l'intérieur, mais bien évidemment aussi le PCF lui-même. Ses dirigeants n'en finissent pas de répéter qu'elle n'est pas dirigée contre le gouvernement. Et si Robert Hue a accepté, pas plus tard que lundi dernier, l'invitation à déjeuner de Jospin, c'est bien pour montrer qu'on n'allait tout de même pas se fâcher pour si peu.

Comme si le gouvernement n'y était pour rien dans toutes ces suppressions d'emplois ; comme si avec sa loi Aubry, il ne les alimentait pas encore, tout en prétendant hypocritement les réduire ; comme si lui-même directement dans les entreprises publiques ne supprimait pas des milliers de postes ; comme s'il ne subventionnait pas les patrons licenciés !

Alors oui dans cette manifestation contre le chômage et les licenciements, il faut faire entendre le plus fort et le plus clairement possible la voix de ceux qui veulent réellement interdire les licenciements, notamment en réquisitionnant les entreprises qui licencient et font des profits ; de ceux qui veulent une vraie réduction du temps de travail, sans annualisation ni flexibilité, avec embauches en compensation et sans baisse de salaire ; de ceux qui veulent faire cesser toutes ces subventions aux patrons et utiliser l'argent public pour créer des vrais emplois dans les services publics, là où il sont utiles ; de ceux qui veulent que ce soit les travailleurs eux-mêmes qui contrôlent les comptes de la bourgeoisie.

Oui il faut que nous soyons nombreux pour faire entendre haut et fort la voix de tous ceux qui veulent faire du 16 octobre le début d'un mouvement d'ensemble, la préparation d'une grève générale. Contre les patrons bien sûr, mais aussi contre le gouvernement qui les sert.

Louis GUILBERT

Le numéro 5 de Convergences révolutionnaires est paru

Au sommaire du numéro de septembre-octobre de Convergences révolutionnaires, revue éditée par la tendance Révolution ! de la LCR et la fraction L'Étincelle de LO : « L'alliance LO-LCR à l'épreuve de la nouvelle offensive anti-ouvrière », « Algérie : la fin de la guerre civile », un dossier sur « la seconde loi Aubry », les menaces qu'elle représente pour les salariés, les horaires, l'organisation du travail, la santé des travailleurs, la complicité de toute la gauche et des grandes confédérations syndicales, la riposte nécessaire.

Prix du numéro : 10 F abonnement 6 numéros : 60 F
abonnement de soutien : 100 F transmettre en écrivant au journal



Manifestation du 9 octobre 1999

Dans les lycées

LA MOBILISATION CONTINUE

Jeudi 7 octobre, partout en France, les lycéens sont à nouveau descendus dans la rue. Ils étaient ainsi plus de 110 000 à manifester, dont 4 000 à Grenoble, 3 000 à Lyon et Rouen, et 10 000 à Paris. Tous ces jeunes voulaient dénoncer le manque de personnel, les classes surchargées et le manque de moyens dans les établissements scolaires. Une nouvelle journée d'action et une manifestation nationale à Paris sont d'ores et déjà programmées pour le 19 octobre.

Jusqu'à présent, Allègre et les représentants du ministère de l'Éducation nationale font la sourde oreille et misent sur le pourrissement du mouvement. Il n'empêche que, contrairement à leurs affirmations, bien des problèmes demeurent. Dans de nombreuses disciplines qu'elles soient générales ou techniques, des enseignants n'ont toujours pas été nommés. De même, de nombreuses classes restent surchargées, avec un

effectif de 35, voire de 40 élèves. Faute de crédits, les conditions d'enseignement se détériorent partout, et plus particulièrement dans les lycées professionnels : ici, ce sont des locaux exigus qui ne permettent pas d'accueillir les élèves dans des conditions normales ; là, c'est du matériel ou des machines obsolètes qui attendent d'être remplacés.

En réclamant un plan d'urgence pour l'enseignement, les lycéens ont parfaitement raison. D'autant que l'État pourrait facilement trouver les crédits nécessaires à l'embauche d'enseignants et de personnel qualifié, ainsi qu'à la construction de nouveaux locaux. Il suffirait pour cela qu'il arrête de verser des milliards à fonds perdus au patronat sous forme d'aides et de subventions de toutes sortes, et qu'il consacre l'argent ainsi économisé à l'enseignement, comme à tous les services publics utiles à la collectivité.

R. M.

Au collège Politzer Bagnolet - Seine-Saint-Denis

Au collège Politzer à Bagnolet dans la banlieue parisienne, du vendredi 24 septembre au mardi 28 septembre, une grande partie des élèves de 3^e ont refusé d'entrer en classe, afin de montrer leur mécontentement face aux « bricolages » de l'Éducation nationale.

C'est que, trois semaines après la rentrée, il a fallu procéder à une rentrée bis, avec de nouveaux emplois du temps et une septième classe de 6^e, afin que les 6^e passent de 28-29 à 24 élèves par classe. Car c'est avec un peu de retard que le collège a reçu une rallonge budgétaire permettant d'alléger les classes et de travailler en petits groupes, suite au plan de rattrapage

décidé après la grève de 1997 en Seine-Saint-Denis.

Or, si nous avons obtenu plus de postes de profs, le collège n'a pas été agrandi pour autant. Résultat, faute de salles, certains cours doivent être reportés en fin de journée ou doivent avoir lieu le mercredi matin, alors que jusque-là le collège était fermé ce jour-là.

Du coup, depuis cette rentrée bis, certaines classes se retrouvent avec des emplois du temps à rallonge, commençant à 8 heures pour finir à 17 h 30, avec des cours le mercredi et le samedi, sans compter le cours de physique et de biologie en salle de musique, ou le cours d'histoire en salle de biologie.

Les députés LO-LCR

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES TRAVAILLEURS

Après le cérémonial des premières séances, le Parlement européen a trouvé son rythme de croisière. Quand ils ne brassent pas simplement du vent, les députés discutent des problèmes de possédants, avec des préoccupations de bourgeois, à mille lieues des problèmes des travailleurs.

Avec la courtoise complicité des commissaires européens qui se prêtent au petit jeu des questions des députés – comme les ministres d'un gouvernement devant un Parlement national – les députés interpellent, pérorant, se félicitent et s'écoutent parler. Les commissaires prennent des notes, répondent puis font ce qu'ils veulent ou, plus exactement, ce que leurs gouvernements veulent. Les parlementaires s'efforcent surtout de déguiser les déclarations des commissaires, parfois un peu trop franches, à force d'être cyniques.

Pour ne prendre qu'un exemple, la Commission européenne justifie les aides qu'elle compte accorder aux gouvernements de Roumanie, de Bulgarie et de Macédoine en «*considérant que la Roumanie entreprend des réformes économiques fondamentales et s'emploie avec détermination à mettre en place une économie de marché performante*». Après modification apportée par le Parlement cela devient: «*... à mettre en place une économie sociale de marché, mais qu'il convient de veiller à ce que celle-ci crée des emplois et améliore les conditions de vie de la population*». Qu'en termes élégants ces choses-là sont dites!

Rares sont les interventions qui tranchent dans le ronronnement consensuel que ce soit lors des sessions plénières ou lors des réunions des commissions. Plus rares encore ceux qui interviennent en faveur des travailleurs.

Il semble par exemple être dans les us et coutumes de la Commission économique et monétaire de faire participer à ses délibérations des représen-

tants de grandes entreprises, comme Fiat ou Rhône-Poulenc. Le représentant de Rhône-Poulenc a contribué au débat... en protestant contre une réglementation qui pouvait augmenter ses coûts. Mais lorsque Armonie Bordes a exprimé son indignation contre cette entreprise «*qui ose se plaindre d'une réglementation qu'elle trouve trop contraignante, alors qu'on leur laisse supprimer 11 000 emplois dans le monde et fermer la moitié de leurs sites dans le cadre de la fusion en cours Hoechst et Rhône-Poulenc, alors que ces entreprises font des milliards de profits*», c'est elle, pourtant une élue, à qui la présidente a coupé la parole par un sec «*Tout le monde a le droit de s'exprimer*».

Roseline Vachetta a, de son côté, dénoncé à la commission «*politiques régionales, transport et tourisme*», l'autorisation de rouler le week-end pour les chauffeurs routiers, autorisation envisagée par les autorités européennes au nom du sacro-saint principe de la non-entrave à la libre concurrence. Elle a aussi affirmé le droit des travailleurs de ce secteur à deux jours de repos consécutifs par semaine et à la réduction du temps de travail.

Lorsque, à la commission environnement et santé publique, Armonie Bordes a dénoncé cette «*pollution dont on parle peu... les nuisances dont sont victimes les travailleurs dans les entreprises et qui pourraient très bien être évitées si les entreprises ne faisaient pas une course effrénée aux profits, et qui a pour conséquence des maladies professionnelles... ou de nombreux morts ou des mutilations au travail ou encore une santé détériorée*...» la ministre finlandaise de l'Environnement, présente, a répondu que ce n'était pas de sa compétence.

Mais la compétence de la ministre n'était pas plus grande face à la question de Roseline Vachetta dénonçant, dans la même commission, le scandale de ces médicaments qui existent mais que les trusts pharmaceutiques refusent de fabriquer car

«*les malades (notamment des pays du Sud) ne sont pas suffisamment solvables pour leur permettre de réaliser des profits juteux avec cette production*».

Alain Krivine, à la commission défense des libertés, a de son côté réclamé la régularisation des sans-papiers et le droit de vote pour tous les immigrés.

La venue d'une délégation des travailleurs de l'entreprise Michelin Wolber de Soissons à l'invitation des députés européens de la liste «*Bouge l'Europe*» a, un peu, laissé entrer l'air de la réalité dans l'atmosphère confinée du Parlement européen. Mais elle a mis surtout en évidence le décalage entre la révolte et le désespoir d'ouvrières et d'ouvriers menacés de licenciement et l'impuissance du Parlement européen.

Nous publions ci-contre les interventions de Roseline Vachetta et d'Arlette Laguiller. Il faut ajouter que c'est à notre initiative que 86 députés du Parlement européen ont signé une motion demandant au gouvernement belge de ne pas expulser la centaine de tsiganes originaires de Slovaquie piégée par la police. C'est encore à notre initiative que le groupe parlementaire GUE - NGL auquel nous appartenons a signé un appel contre l'exécution de Mumia Abu-Jamal.

Bien sûr, des interventions auraient été légitimes sur une infinité d'autres cas d'injustice ou d'oppression. Nos possibilités d'intervention restent cependant limitées à quelques minutes de parole ou à quelques lignes déposées par écrit. Notre priorité est de faire entendre au Parlement européen les revendications des travailleurs et, au-delà, d'y défendre leurs intérêts politiques sur les questions abordées. Mais nous nous ferons aussi, autant que faire se peut, les porte-voix de ceux qui font appel à nous pour exprimer leur protestation ou leur révolte contre toute oppression ou toute injustice.

Les députés LO-LCR au
Parlement européen

• À propos de l'accord commercial négocié avec l'Afrique du sud

Intervention faite par Arlette Laguiller en assemblée plénière, le mardi 5 octobre 1999

Coopérer avec l'Afrique du Sud, l'aider à sortir du sous-développement, devrait être un devoir élémentaire pour l'Europe, dont les classes dirigeantes ont largement bénéficié dans le passé du pillage des richesses minières de ce pays et de l'exploitation de ses masses pauvres.

Mais je ne m'associerai certainement pas aux auto-félicitations des institutions européennes qui ont même l'outrecuidance de prétendre avoir contribué de «*manière significative*» à la disparition du régime d'apartheid en Afrique du Sud, alors que la responsabilité des grandes puissances, y compris européennes, est écrasante dans le maintien si longtemps de ce régime infâme. Les luttes des masses noires qui ont imposé la fin de la ségrégation institutionnalisée n'ont malheureusement pas pu mettre fin à la ségrégation sociale qui fait que les travailleurs, les chômeurs de ce pays continuent à vivre dans la

misère. Et tout ce que les institutions européennes offrent à l'Afrique du Sud en matière de coopération, c'est un accord commercial laborieusement négocié pour que les intérêts du commerce et de l'industrie européens soient avantagés et qui ne profitera, en Afrique du Sud, qu'à cette infime minorité d'exportateurs de pierres précieuses et de produits agricoles qui ont déjà été les principaux bénéficiaires de l'apartheid. Les signataires de l'accord ne cachent d'ailleurs pas – je les cite – que «*Les dispositions relatives à la coopération visent à faciliter la restructuration et la modernisation de l'industrie sud-africaine et à stimuler sa compétitivité*». Les travailleurs de n'importe quel pays auront compris qu'il s'agira de licenciements et d'une aggravation du chômage. Alors, notre solidarité va aux travailleurs, aux déshérités de l'Afrique du Sud, et pas à ceux qui, là-bas ou ici en Europe, s'enrichissent en aggravant leur misère.

• La situation des Roms au Kosovo

Explication de vote
de Roseline Vachetta et d'Alain Krivine

Nous ne serons certainement pas les derniers à dénoncer les violences systématiques subies par les Roms au Kosovo. Ce peuple a été victime, durant la Seconde Guerre mondiale, d'un véritable génocide de la part des nazis et reste victime, de par le monde, de persécutions à caractère raciste.

Le Parlement européen s'indigne à juste titre de la situation des Roms du Kosovo, mais il serait d'autant plus crédible s'il était intervenu immédiatement alors que l'un de ses États

membres, la Belgique, organise une rafle policière contre des demandeurs d'asile roms, majoritairement originaires de Slovaquie, et les expulse au mépris des plus élémentaires droits de l'homme et des conventions internationales. Si 86 députés européens ont immédiatement réagi auprès des autorités belges en signant un appel proposé par les députés LO-LCR, avec les soutiens des groupes GUE-NGL et Verts-ALE, le Parlement, lui, n'a pas jugé bon de réagir.

Pinochet peut être jugé...



Des manifestants anti-Pinochet à Londres.

LES DICTATEURS ONT QUAND MÊME UN BEL AVENIR

L'extradition de Pinochet vers l'Espagne, où il devrait être jugé pour une partie de ses crimes, a été acceptée par les juges anglais. Le magistrat britannique chargé de l'affaire a en effet déclaré justifiée la demande du juge espagnol Garzon, qui avait inculpé l'ancien dictateur chilien, déclenchant de ce fait la procédure. Pinochet a cependant encore bien des recours juridiques pour faire durer l'affaire, qui dure déjà depuis un an. Reste aussi la possibilité que le ministre de l'Intérieur britannique décide de le renvoyer au Chili. Rien ne dit donc qu'il se retrouvera de sitôt devant les juges espagnols.

Le fait que ce dictateur sanglant puisse avoir à rendre compte ne serait-ce que d'une petite partie de ses crimes ne peut que réjouir. Le 11 septembre 1973, à la tête d'une junte militaire, après avoir renversé le gouvernement socialiste de Salvador Allende, il avait procédé à un bain de sang, massacrant des milliers de militants. On avait estimé à l'époque que 30 000 partisans du gouvernement de gauche avaient été assassinés

en quelques jours. Et ces meurtres se poursuivirent pendant les années de dictature qui suivirent. Entre 1988 et 1990, Pinochet négocia la « transition » avec ses successeurs de façon à conserver d'abord la fonction de chef des armées, puis un poste de sénateur à vie qui lui garantissait l'impunité. Il fallut qu'il aille se faire soigner en Grande-Bretagne pour que soit troublée la retraite tranquille de ce bourreau.

Mais le fait qu'un dictateur lâché depuis longtemps par ses protecteurs, les grandes puissances et en particulier les Etats-Unis qui l'avaient encouragé et aidé dans son putsch, puisse se retrouver peut-être devant un tribunal, ne diminue en rien les risques que de nouvelles dictatures s'instaurent. Et il n'affaiblit pas le pouvoir de dictateurs en place avec la bénédiction des grandes puissances, de la Birmanie à bon nombre de pays africains. En 1973, les USA avaient besoin d'un putsch au Chili pour étouffer tout risque de voir leur emprise contestée. Les envoyés du gouvernement américain le planifièrent donc

méthodiquement, avec la participation des hauts cadres de l'armée chilienne. La CIA fut présente à toutes les étapes de sa préparation et de son exécution. Le massacre accompli, et parachevé dans les premières années de la dictature, les dirigeants américains pouvaient mettre de côté Pinochet et lui préférer un régime plus présentable. C'est ce que fit le président américain Carter en exprimant, en 1977, ses « profonds regrets » pour le rôle joué par son pays dans la mise en place de la dictature chilienne.

Cela n'empêcha pas les Etats-Unis de soutenir, voire de susciter, depuis lors, la mise en place de nombreux régimes dictatoriaux aux quatre coins de la planète. C'est même grâce à eux que se prolongent tous ces régimes qui mitraillent les manifestants et emprisonnent à tour de bras les opposants.

Pour en finir avec les dictatures, il ne suffira pas de juger quelques dictateurs usés et vieillissants. C'est l'impérialisme lui-même qu'il faudra abattre.

Daniel MESCLA

Mexique

UN S ET POLITIQUE À LA CATA

Cela fait à peine quelques articles dans les journaux, et cela ne déchaîne quasiment aucun commentaire enflammé : 400 personnes pourtant sont mortes, et de 400 000 à 700 000 sont sans abri, au Mexique, à la suite des récentes inondations.

Des centaines de localités sont isolées et attendent depuis des jours de l'aide. Mais si l'armée mexicaine sait réprimer, comme elle l'a montré par exemple contre les paysans pauvres révoltés au Chiapas, si l'Etat sait détourner de l'argent vers les circuits de la corruption, comme cela s'est produit un nombre incalculable de fois, cette fois les autorités expliquent qu'elles n'ont pas les moyens d'intervenir rapidement.

Quant aux organisations internationales, celles dont le Mexique connaît l'action, c'est plutôt la Banque Mondiale et le FMI qui étranglent le pays sous le poids de la dette.

La météo provoque des catastrophes en Amérique centrale, mais le système économique et politique les multiplie plusieurs fois.

Nelly MEYER

La popul d'un our



Turquie

DIX MI D'EXTRÊME ASSASSINÉS EN

Le 25 septembre, la presse turque annonçait que dix militants d'extrême gauche avaient été tués à la prison centrale d'Ankara, cela à la suite d'une « révolte » des prisonniers sur laquelle elle ne donnait que des informations très contradictoires, allant jusqu'à insinuer qu'ils « se seraient tués entre eux... »

En fait, les prisonniers tués ont été payés pour une autre affaire, annoncée quelques jours plus tôt, le 20 septembre, qui s'est produite dans une autre prison, celle de Bayrampasa à Istanbul, impliquant cette fois des hommes de la mafia face auxquels l'attitude des autorités a été bien différente.

L'un des mafieux en cause est un des hommes du parrain Çakici, actuellement emprisonné en France, à la prison de Nice. Çakici n'est pas seulement un mafieux, mais aussi un militant d'extrême droite, qui avant le coup d'Etat de 1980 a assassiné plusieurs militants d'extrême gauche, qui pouvait voyager à l'étranger avec des vrais-faux passeports diplomatiques, collaborant directement avec l'appareil d'Etat et ayant ses entrées dans des ministères. Eh bien, cet homme du clan Çakici emprisonné à Istanbul a pu sortir de sa cellule, franchir sept portes métalliques de sécurité équipées de détecteurs d'armes, pour aller tuer son rival dans un autre secteur de la prison ! Une fusillade a alors éclaté entre mafieux, au sein même de la prison, au point que les gardiens et les forces de sécurité se sont dits débordés... mais n'ont pas pour autant sorti leurs armes contre les hommes de la mafia : ils ont préféré « négocier ».

Ce règlement de comptes entre

deux bandes de mafieux, dont l'enjeu était de se partager une somme importante et des sources de revenu comme le trafic de drogue, la prostitution, etc., s'est soldé dans la prison même par sept morts et trois blessés. Mais dans les jours qui ont suivi, l'affaire et les révélations de la presse ont permis à la population d'apprendre que les hommes de la mafia (souvent d'ex-militants de l'extrême droite) arrêtés, surtout après les révélations de l'accident de Susurluk (où dans la Mercedes accidentée d'un député de droite, celui-ci se trouvait en compagnie d'un commissaire de police de haut rang, d'un assassin d'extrême droite « recherché » par la police turque et Interpol, et d'une call-girl), et emprisonnés à Bayrampasa y vivaient... comme des pachas, continuaient à diriger leurs affaires, c'est-à-dire des réseaux de trafic de drogue, de prostitution, d'extorsion de fonds, etc. depuis leurs téléphones portables. A la suite de ces événements des armes, des grenades, de la drogue et même un coffre-fort avec des sommes d'argent importantes appartenant à ces « détenus » bien particuliers ont même été trouvés sur place.

Le scandale soulevé a incité le régime à déclarer qu'il fallait faire quelque chose, à mener une grande campagne disant qu'il fallait reprendre en main les prisons, devenues des lieux de non-droit. Mais curieusement cette campagne dénonçait non les mafieux mais... les militants d'extrême gauche pour qui les prisons seraient devenues des « écoles de formation », voire où ils auraient « le pouvoir ».

SYSTÈME SOCIAL QUI AJOUTE MISÈRE

tion sinistrée à la suite
gan, il y a deux ans.



LITANTS GAUCHE PRISON

Alors, les militants emprisonnés sont devenus les victimes désignées. Le 25 septembre, la police et les gardiens ont envahi la prison d'Ankara pour y « mettre de l'ordre », et à cette occasion supprimer les quelques petits aménagements que les prisonniers politiques de gauche et d'extrême gauche avaient obtenus dans le passé, au prix souvent de grèves de la faim ayant coûté la vie à plusieurs d'entre eux.

Les prisonniers d'extrême gauche ont bien essayé de protes-

ter, mais la même police qui avait été très coopérante avec les mafieux se promenant avec leurs armes à Istanbul a trouvé « inadmissible » la protestation de militants voulant défendre leur dignité. La réaction de la police et des gardiens a été violente, frappant sauvagement les détenus et faisant parmi eux dix morts et plusieurs dizaines de blessés. Les corps ont été aussitôt enterrés, les autorités refusant toute expertise et de rendre les corps à leur famille...

Les détenus de gauche payent ainsi de leur vie le contre-feu allumé par les autorités après le scandale de Bayrampasa. La police, les gardiens, et tout l'appareil d'Etat veulent pouvoir continuer à exercer leur arbitraire, qui comporte la complaisance et la corruption vis-à-vis de la mafia et la pire férocité à l'égard des détenus politiques.

Julien SILVA

La police turque tire d'abord et n'arrête qu'après...

Hors des prisons aussi, l'arbitraire de la police continue à se manifester presque quotidiennement. Ainsi, début octobre, une équipe de policiers a fait irruption dans un immeuble d'Adana, à la recherche de « terroristes ». La porte d'un appartement enfoncée, les policiers ont immédiatement tiré sur l'homme qui se trouvait là, l'assassinant sous les yeux de sa femme et de son enfant. Il s'agit de la méthode habituelle de la police, consistant à assassiner les « suspects » avant même la moindre vérification. Mais en l'occurrence, comme ils ont dû le reconnaître plus tard, les policiers s'étaient

trompés de porte : les personnes qu'ils recherchaient étaient censées se trouver dans un autre appartement du même palier.

Les policiers préfèrent tirer et tuer plutôt que d'arrêter, et le font même avant la moindre vérification. Cette fois-ci leur attitude a été dénoncée par deux journalistes... qui ont été eux-mêmes arrêtés quelque temps, avant que la police soit obligée d'avouer son erreur. Mais combien d'autres affaires semblables, dans lesquelles la police affirme avoir tiré parce qu'elle aurait été « menacée », n'ont jamais été tirées au clair ?

Maroc

Mohamed VI devant le Parlement

DES MOTS POUR SOULAGER LA MISÈRE

Le nouveau roi du Maroc, Mohammed VI, a critiqué devant le Parlement, le 8 octobre dernier, « la léthargie de l'administration marocaine », et a annoncé la création d'un fonds pour développer et équiper le pays. Ces propos visent à accréditer l'idée que le souverain serait un roi moderne et réformateur, et qu'avec lui les choses vont enfin changer. Or, pour sortir le pays de la misère, il faut bien plus que de simples discours et des mesures insignifiantes.

Ce n'est pas la première fois que le nouveau roi fait ce genre de déclarations. Lors de son accession au pouvoir, il avait évoqué les droits bafoués des femmes, dénoncé la corruption généralisée et même reconnu du bout des lèvres l'existence des détentions arbitraires. Il a mis à l'écart une poignée de vieux dignitaires trop liés à son père et s'est entouré d'une jeune garde dévouée à sa personne. Le geste symbolique qui a permis le retour de l'opposant Abraham Serfaty, âgé et malade, s'inscrit dans la même démarche.

Mohammed VI a aussi rappelé qu'« une mobilisation nationale » pour lutter « contre l'analphabétisme et sa propagation, en particulier dans les villes et les campagnes » était nécessaire. Le Maroc compte en effet plus de 50 % d'analphabètes. Des dizaines de milliers d'enfants ne sont pas scolarisés (surtout les jeunes filles à la campagne et les jeunes des quartiers pauvres qui survi-

vent grâce à la mendicité).

Mais parler de lutte contre l'analphabétisme sans prévoir les fonds nécessaires pour financer la construction immédiate de nouveaux établissements scolaires, embaucher les instituteurs et les professeurs, le tout en nombre suffisant pour scolariser toute la jeunesse marocaine, n'est que de la poudre aux yeux. Le roi a d'ailleurs ajouté qu'il mettrait fin « à la gratuité de l'enseignement secondaire et supérieur » sauf pour les familles les plus démunies et les étudiants les plus méritants ! Drôle de façon de lutter pour l'amélioration de l'éducation.

Le roi « réformateur » a même prévu de lutter contre le chômage, là encore, sur le papier. Aux jeunes chômeurs diplômés, il a expliqué qu'il ne fallait pas compter sur l'Etat pour créer des emplois dans la fonction publique. Il leur a conseillé d'aller chercher du travail ailleurs... dans le privé. Et ce dans un pays où le taux de chômage officiel avoisine les 21 %, un taux bien en deçà de la réalité. Quant au « Fonds Hassan II pour le développement et l'équipement » du pays, d'un montant de cinq milliards de francs, il devrait à la fois servir à lutter contre les bidonvilles, irriguer les terres agricoles, construire des routes... et des stades de football pour appuyer la candidature du royaume au Mondial de 2006 ! Ce qui, en admettant que de tels projets voient le jour, ce qui est loin d'être garanti, est bien dérisoire au regard des besoins urgents de la population.

En attendant, pour Mohammed VI, il n'est pas question de toucher aux caisses de l'Etat ou à la fortune des privilégiés du régime pour électrifier, par exemple, des milliers de villages ruraux (les trois quarts des paysans n'ont pas accès à l'électricité). Pas ques-

tion non plus de prendre sur la fortune de la famille royale, qui possède des dizaines de comptes en banque, les meilleures terres du pays et qui est l'un des plus grands propriétaires immobiliers de New York, pour doter ces mêmes villages d'un réseau d'adduction d'eau potable ou de construire des logements décentes pour les dizaines de milliers d'habitants qui s'entassent dans des bidonvilles aux portes des grandes agglomérations urbaines comme Rabat, Casablanca ou Marrakech.

Le nouveau roi s'est gardé d'évoquer devant le Parlement les droits de l'homme ou la lutte contre la corruption. Et pour cause ! Son pouvoir s'appuie sur le même appareil d'Etat qui a permis à Hassan II d'exercer une dictature féroce contre la population durant les années 1970 et 1980. Ce même appareil d'Etat qui est responsable de la torture et de la mort de milliers d'opposants.

Certes, le régime s'est libéralisé dans les années 1990. Il existe désormais une presse plus ou moins libre depuis plusieurs années. Mais cette démocratie reste formelle et n'existe que dans le cadre décidé par la monarchie. La gendarmerie royale continue son racket quotidien, tandis que la justice impose son arbitraire. La population reste surveillée par une armée et une police corrompues. Une armée et une police dont Mohammed VI peut toujours avoir besoin pour mater d'éventuelles révoltes populaires comme elles l'ont déjà fait dans le passé, par exemple à Casablanca en 1981 et à Marrakech en 1984.

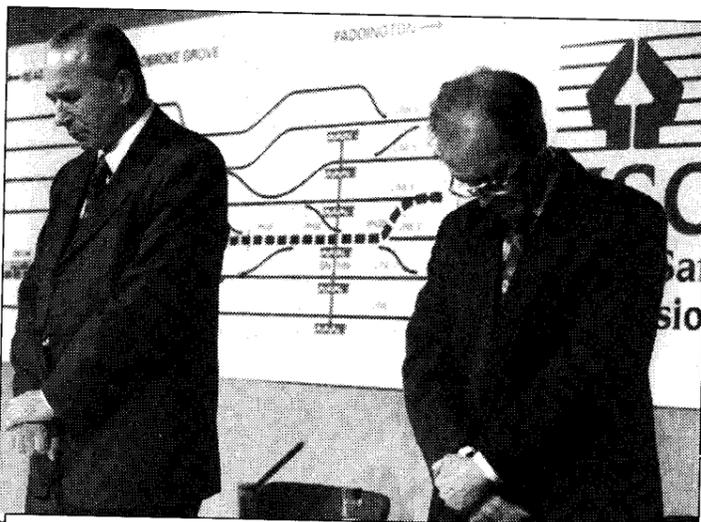
René CYRILLE

Grande-Bretagne

Après la catastrophe de Paddington

L'ATTITUDE CRIMINELLE DES COMPAGNIES PRIVÉES... COUVERTES PAR LE GOUVERNEMENT TRAVAILLISTE

La catastrophe ferroviaire de Paddington, dont le bilan, toujours provisoire, serait de quarante morts, a suscité un profond émoi dans le pays. Et du coup, pour une fois, a été levé le voile épais que jettent d'ordinaire les médias sur ce genre d'événements. C'est ainsi qu'a été mis en lumière le long catalogue de manquements aux règles de sécurité les plus élémentaires dont se sont rendues coupables les trois compagnies de chemins de fer privatisées en jeu dans cet accident.



Deux responsables de la sécurité dans les chemins de fer au cours d'une minute de silence à la mémoire des victimes.

UN CATALOGUE DE SCANDALES

Plus question aujourd'hui de faire porter le chapeau à l'un des conducteurs pour avoir franchi un signal au rouge. D'abord parce que le dispositif automatique d'enregistrement qui permettrait de savoir si ce signal fonctionnait ou pas... ne marchait pas. Ensuite parce que, depuis près de cinq ans, le syndicat des conducteurs avait déposé une plainte auprès de l'inspection d'Etat chargé de l'Hygiène et la Sécurité (HSE) du fait de la mauvaise visibilité de ce signal. Or rien n'avait été fait, ni par le HSE, ni par Railtrack, la compagnie privée qui gère les voies et la signalisation.

Mais même si ce signal avait été grillé, l'un des systèmes d'arrêt automatique d'urgence utilisés dans d'autres pays aurait pu éviter la catastrophe. Seulement, malgré des recommandations datant de 1988, il n'existe toujours aucun système de ce type en Grande-Bretagne. Et le gouvernement de Tony Blair ne comptait pas en introduire un avant 2003 au plus tôt, et encore, une version bon marché qui serait de toute façon inutile pour des trains circulant à plus de 110 km/h. Quant aux compagnies privées, il n'était même pas question de leur demander de déboursier un penny pour cela.

Enfin, et cela a probablement joué un rôle non négligeable dans le nombre des victimes, il apparaît que les deux compagnies privées de transport avaient révisé à la baisse les spécifications demandées pour leurs wagons.

Pour réduire la consommation en fuel des motrices diesel, les wagons récents n'avaient plus d'armatures d'acier, mais seulement un habillage d'aluminium, ce qui a réduit de façon importante leur résistance au choc. Quant au wagon incendié où sont mortes le plus grand nombre de victimes, c'était un vieux wagon dont la compagnie Great Western avait condamné les portes : parce que ces portes à battant avaient été la cause d'un grand nombre d'accidents, au lieu de les remplacer par des portes coulissantes, la compagnie les avait dotées d'une serrure que seul un agent roulant pouvait ouvrir. Or il n'y avait que trois agents dans le train disposant d'une clé et aucun dans ce wagon au moment de l'accident. De sorte que ses occupants se sont retrouvés pris au piège.

DE LA POUDRE AUX YEUX

Face au scandale déclenché par l'accident et aux révélations qui l'ont suivi, le gouvernement de Tony Blair s'est senti obligé de faire un geste. Dans un premier temps il a annoncé que 10 milliards de francs de crédits seraient débloqués pour installer un système d'arrêt d'urgence automatique sur les grandes lignes. A quelle échéance, nul ne sait. En revanche, ce que l'on a appris depuis, c'est qu'il s'agirait en fait de crédits déjà prévus au budget bien maigre des transports publics qui seraient réaffectés sur les chemins de fer. En revanche il ne serait pas question de faire déboursier quoi que ce soit aux compagnies.

Puis, comme cette annonce n'avait pas éteint le scandale, le vice-Premier ministre John Prescott (dont, comble d'ironie, la campagne électorale aux dernières législatives a été sponsorisée par le principal syndicat de cheminots) a annoncé que toutes les responsabilités concernant la sécurité dans les chemins de fer incomberaient à l'Etat et non plus à Railtrack.

Mais cette annonce n'est que de la poudre aux yeux destinée à faire croire que le gouvernement fait enfin quelque chose. Car dans

les faits, le rôle de Railtrack en matière de sécurité n'était pas d'en contrôler l'application mais simplement de vérifier a priori que les nouveaux projets présentés par les diverses compagnies opérant sur le réseau tenaient compte de ces règles. Le contrôle de l'application de la sécurité était et restera donc le fait du HSE, corps d'Etat chargé de la sécurité dans tous les domaines de la vie économique. Or le HSE est paralysé depuis des années par des effectifs réduits à moins d'une centaine d'inspecteurs sous les gouvernements conservateurs. Et le gouvernement de Tony Blair n'a rien fait et ne compte rien faire pour y changer quoi que ce soit.

LES PRIVATISATIONS CONTINUENT

Mais surtout il n'est pas question pour les Travailleurs de s'en prendre réellement aux compagnies privatisées dont l'avidité au profit dégrade de plus en plus les chemins de fer.

D'ailleurs, face aux spéculations qui se sont fait jour dans la presse, selon lesquelles Blair pour-

rait abandonner le reste de son programme de privatisations, un communiqué officiel a annoncé le 11 octobre qu'il n'en serait rien : comme prévu le contrôle aérien et le métro londonien restent à vendre. Sinistre ironie, si les plans concernant le métro londonien, qui devaient être annoncés le jour de la catastrophe de Paddington, sont mis en application, c'est Railtrack qui devrait remporter la plus grosse part du gâteau !

Trois jours après l'accident, au cours d'une émission télévisée, le ministre des Affaires étrangères Robin Cook a été apostrophé par un téléspectateur qui n'avait rien d'un gauchiste. Celui-ci a sommé le ministre de s'expliquer sur le fait que le gouvernement n'avait pas renationalisé sur le champ et sans indemnités l'ensemble des compagnies privatisées. «Après tout», disait à juste raison ce téléspectateur indigné, «leurs actionnaires ont plus que doublé leur mise de départ aujourd'hui, on ne leur doit plus rien». Cook ne trouva rien à dire, sinon qu'il n'était pas question de «s'en prendre au monde des affaires» - réponse aussi courte qu'elle en dit long sur la politique des Travailleurs au pouvoir.

François ROULEAU

SERVICES PUBLICS PRIVATISÉS OU NATIONALISÉS ?

L'accident de Paddington a soulevé une nouvelle fois, en Grande-Bretagne comme en France, le problème de savoir si les services publics doivent rester ou non sous le contrôle de l'Etat.

Si l'accident de Paddington prouve quelque chose, c'est à l'évidence qu'on ne peut faire confiance aux pouvoirs d'argent pour respecter l'intérêt collectif, et encore moins si sont en jeu des milliers de vies humaines, comme c'est le cas dans les transports publics. La recherche du profit maximum, qui est le propre du capitalisme, ne peut qu'aller à l'encontre de la sécurité et plus généralement de tout ce qui ne «rapporte» pas de façon immédiate aux actionnaires. La façon dont le patronat bafoue la sécurité dans les entreprises, sans parler des conditions de travail qu'il impose aux salariés, en donne l'illustration quotidienne.

Il y a bien d'autres arguments qui vont contre la privatisation des services publics. Par exemple le risque de voir un développement dans les secteurs les plus rentables au détriment de ceux qui le sont moins (comme la fermeture des chemins de fer locaux par exemple sans que rien vienne les remplacer). Et puis la privatisation signifie forcément l'introduction d'une couche parasitaire qui tire ses profits du service, et forcément il faut bien que quelqu'un paie la note - c'est-à-dire les usagers par des tarifs plus élevés ou par des services plus limités ou de moins bonne qualité.

Cela dit la nationalisation des services publics ne résoud pas tout, loin de là. Parce que les Etats sont avant tout au service de la bourgeoisie et cherchent à canaliser le maximum de leurs ressources vers les coffres des capitalistes, les budgets des services publics sont tou-

jours les parents pauvres dans les budgets des Etats. Le fait que la SNCF soit une entreprise d'Etat en France n'empêche pas les réductions d'effectifs ni les économies de bouts de chandelles qui mettent en cause la sécurité des voyageurs. Et en Grande-Bretagne, la dégradation que connaissent actuellement les chemins de fer a commencé bien avant la privatisation, avec la politique délibérée de l'Etat, à partir du début des années 1970, de réduire les dépenses publiques dans ce secteur.

Même nationalisé, il ne pourra y avoir de service véritablement public tant que la population en général, et en particulier les travailleurs de ces services, n'exercera pas un contrôle direct sur l'allocation des fonds d'Etat aux services publics, sur les choix politiques qui y sont faits et sur leur exécution.

F. R.



TRANSPORTS EN COMMUN GRATUITS, OUI... MAIS TOUTE L'ANNÉE!

Après un nouveau pic de pollution enregistré en Ile-de-France jeudi 7 octobre, le Syndicat des Transports Parisiens (STP) a décidé que les métros, bus, RER et trains seraient gratuits à Paris et dans toute la région en cas de nouveau pic de pollution.

Les responsables se sont

enfin aperçus qu'il y a un rapport immédiat entre la fréquentation des transports en commun et leurs prix, et que lorsqu'ils sont gratuits, ils sont nettement plus utilisés, les usagers laissant du coup leur véhicule.

Cette mesure reste cependant bien dérisoire. La décision du STP ne concerne que les pics

de pollution les plus élevés, ceux qui déclenchent la circulation alternée des véhicules, qui ne se sont produits qu'une fois en deux ans, en octobre 1997, alors que Paris, comme bien d'autres villes, a connu durant cette période de multiples situations de pollution excessive. Comme si la pollution quotidienne considérée comme normale n'était pas source de dégâts pour la santé des citadins!

Des transports en commun gratuits en permanence, voilà qui serait une mesure de bon sens qui, au bout du compte, ne

coûterait sans doute pas plus cher à la collectivité. Quelques villes ont déjà mis en place une telle mesure, comme Compiègne dans l'Oise, et elles ne sont pas en faillite. Il y aurait les économies réalisées sur les dispositifs mécaniques coûteux liés à la vente et au contrôle des billets - ce qui dégagerait déjà des centaines de millions de francs par an. Quant au personnel, ce ne sont pas les possibilités de lui trouver des postes utiles qui manquent. Mais on pourrait surtout mettre à contribution de façon sérieuse les grandes entreprises d'Ile-de-

France qui profitent largement de l'existence d'un réseau de transport public et qui ne paient actuellement qu'une partie ridicule des frais.

On est évidemment loin d'une telle politique aujourd'hui. Au contraire! Au lieu de supprimer la tarification, le gouvernement l'augmente régulièrement, et d'un montant bien plus important que l'inflation. Alors, ces un ou deux jours de gratuité sur les 365 jours de l'année laissent la pollution en l'état.

Paul BARRAL

L'émission « La Foi du Siècle »... et les mensonges de ses auteurs

Les « Mercredis de l'histoire », sur Arte, ont débuté une série de quatre émissions sur le communisme, qualifiée de « foi du siècle ».

Dès la présentation générale, Alexandre Adler a donné le ton en affirmant que « avec Lénine, l'apocalypse se prétendait délivrance ». La thèse est assénée. Les auteurs de cette charge s'interrogent. Mais ils ont par avance la réponse sur ce système communiste qui fut pour eux un des plus injustes et des plus sanglants de l'histoire, et qui pourtant a duré. Ces historiens auto-proclamés n'envisagent même pas que ce soit par la force de l'idéal communiste ou par l'effort militant et le rejet de l'exploitation et des horreurs renouvelées du système capitaliste. Non, si le communisme a survécu, selon eux, ce serait parce qu'il était une religion, une « religion civile », une « utopie athée », un credo habilement mis en scène et que la dure réalité était bien incapable de démentir.

Les images présentées par le premier épisode (« L'utopie au pouvoir, 1917-1928 »), qui va de la révolution d'Octobre 1917 à la veille de la grande crise de 1929, ne sont pas totalement dénuées d'intérêt à condition d'oublier le commentaire et bien qu'on ne

sache jamais trop si ce sont des documents d'actualité, des films ou des séquences de pure propagande. Cela juge les auteurs qui ont pour ambition de montrer l'importance d'une propagande habile et sans scrupule!

Les auteurs ne sont pas non plus embarrassés par le respect de la chronologie des événements qu'ils évoquent ou la vérité historique. Dans la veine de l'anti-communisme infra-primaire qui domine aujourd'hui, ils affirment qu'Octobre 1917 n'aurait été qu'un putsch, que le goulag aurait été organisé par Lénine, véritable créateur du totalitarisme, que Trotsky serait le premier responsable des falsifications staliniennes, etc.

Et puis revient, inlassablement, l'affirmation que tout ce qu'il y eut de beau et d'enthousiasmant dans le premier Etat ouvrier de l'histoire n'était que mise en scène, propagande, faux semblant, de l'insurrection ouvrière d'Octobre à la lutte contre l'alcoolisme ou l'analphabétisme. Aucune de ces affirmations n'est prouvée, et pour cause.

Prétendant montrer et pas démontrer, les auteurs n'expliquent rien: ni la dégénérescence de la jeune URSS, ni l'échec des révolutions

allemande et chinoise et ses conséquences sur cette dégénérescence, ni le blocus des puissances occidentales. Cela fait de l'émission une sorte de contre-type de l'histoire sainte stalinienne, commentée par des repentis. Car les auteurs de cette émission sont eux-mêmes des staliniens reconvertis à la religion du libéralisme.

Ils laissent entendre que tout le monde savait, parlant de « crimes tôt dénoncés ». Dénoncés par qui? Pas par leurs confrères, les intellectuels, staliniens ou simples universitaires bourgeois, compagnons de route fascinés et intéressés, qui savaient, naturellement, mais qui se sont tus, « pour ne pas désespérer Billancourt » disaient certains, mais surtout pour ne pas troubler leur confortable conformisme.

Aujourd'hui, les mêmes ou leurs épigones préfèrent rejeter la responsabilité sur la classe ouvrière à laquelle ils ont menti si longtemps sur le régime stalinienn, avant de lui mentir sur la révolution d'Octobre, sur l'Etat soviétique et sur le communisme, comme ils le font aujourd'hui, apportant un peu d'eau sale au moulin de la pensée dominante.

Vincent GELAS

LES PATRONS SOUS LE MASQUE DE LA TRANSPARENCE

Le départ de Philippe Jaffré, l'ex-PDG d'Elf, avec 300 millions de francs, a relancé le débat sur les stock-options.

A gauche, Strauss-Kahn a déclaré que ces sommes « dépassent l'entendement »; à droite Madelin s'est dit indigné. Comme s'ils avaient ignoré l'existence de telles pratiques!

Ces propos donnent la mesure du débat actuel qui aboutirait, nous dit-on, à une réforme de la loi qui permettrait de faire toute la transparence sur les rémunérations des dirigeants.

Il existe déjà un décret datant de 1967, stipulant que les sociétés doivent informer annuellement de la quantité de stock-options qu'elles distribuent, de leur montant et du nombre de leurs bénéficiaires. Sans obligation claire, toutefois, de donner le nom desdits bénéficiaires. Et c'est cela que l'on se proposerait de rendre désormais « transparent ».

Dans quel but? Faire honte aux possesseurs de stock-options? On peut douter qu'ils y soient sen-

sibles quand on entend le patron de l'Oréal ironiser: « Si je travaille bien, je gagnerai peut-être autant que Claudia Schiffer... et je ne vois personne pour contester les revenus de Claudia Schiffer », ou quand Philippe Jaffré se justifie en expliquant qu'il a touché une prime de licenciement, le pauvre, comme n'importe quel travailleur mis à la porte. D'ailleurs, le patron des patrons, le baron Seillière, a annoncé son intention de rendre public le montant de ses rémunérations.

Et puis, même si une telle obligation de transparence pouvait gêner quelques-uns de ces gens-là, ils trouveraient le moyen de ne pas s'y plier.

Et nos vertueux ministres acceptent cette situation. Rendons-leur cette justice qu'ils s'indignent, ils s'en étranglent même parfois, du moins chaque fois qu'une caméra passe près d'eux. Ils nous disent que c'est intolérable. Mais ils tolèrent. Comme bien d'autres choses!

D.M.

CEGELEC
Nanterre
Hauts-de-Seine

EN GRÈVE!

Peugeot
Poissy - Yvelines

LE COUP DE COLÈRE DU NETTOYAGE

A Cegelec Nanterre, dans les Hauts-de-Seine, environ cent vingt ouvriers plombiers, chauffagistes et électriciens sont en grève depuis le lundi matin 4 octobre.

Depuis mercredi 6 octobre, à l'usine Peugeot de Poissy, les travailleuses et travailleurs de la société Sin et Stes qui assurent le nettoyage des bureaux et des sanitaires des ateliers sont en grève.

Après avoir fermement demandé au directeur et à ses sbires de trouver d'autres lieux pour plancher sur la meilleure façon de satisfaire les revendications des grévistes, ils ont décidé ce jour-là d'occuper jour et nuit les locaux de l'agence. Malgré les menaces de licenciement, envoyées par courrier au domicile, et les risques d'expulsion par les forces de l'ordre, ils ont tenu bon jusqu'au lundi 11 au matin où la police a fait évacuer les locaux.

Ce qui a déclenché la grève, c'est la nouvelle provocation de la direction qui entend bien supprimer définitivement la prime d'outillage au 1er janvier 2000.

Il faut savoir que c'est une précédente tentative, en juin 1998, de supprimer cette prime (de l'ordre de 3% du salaire mensuel), menée conjointement dans plusieurs agences, qui avait fait se rassembler à Levallois environ 700 travailleurs de Cegelec venus de toutes les régions. Au bout de deux jours d'occupation du siège, et après avoir passé la nuit sur place en compagnie de trois directeurs, ils avaient obligé la direction générale à remballer son projet. Un an après, la direction de Nanterre fait donc une nouvelle tentative,

pensant probablement avoir les coudées plus franches après l'absorption de Cegelec dans Alstom et la dispersion des salariés dans des entités différentes du groupe.

Mais les ouvriers n'entendent pas se laisser ainsi dépouiller sans réagir alors que, par ailleurs, les salaires sont quasi bloqués et que les accords Serce, qui garantissent des indemnités de déplacement et de repas équivalentes à l'ensemble des travailleurs des industries électriques, sont dénoncés par la fédération patronale des travaux publics.

Les non-grévistes, c'est-à-dire en majorité les cadres et les techniciens de l'agence (un millier de salariés au total, dont environ quatre cents ouvriers répartis sur divers chantiers de la région parisienne), sont pour la plupart loin d'être hostiles au mouvement de grève. Même alors qu'ils ne pouvaient pas accéder à leurs bureaux, ils ont été nombreux à signer la pétition proposée par les grévistes, demandant au PDG d'Alstom Entreprise, la nouvelle structure qui chapeaute les six directions régionales de Cegelec, de venir négocier sur place.

A côté du maintien de la prime d'outillage et des accords Serce, les grévistes

réclament l'augmentation de la prime de panier, des indemnités de déplacement, l'arrêt des 0% d'augmentation des salaires, un treizième mois complet pour tous, les 35 heures effectives sans annualisation ni flexibilité et avec des embauches équivalentes, le paiement des jours de grève.

Ils n'ont eu de cesse d'informer par tracts les travailleurs des environs, en diffusant par exemple à la gare RER toute proche. Ils se sont aussi déplacés pour rencontrer leurs collègues de l'agence de Montesson dans les Yvelines. Ils ont appris qu'un débrayage avait eu lieu en fin de semaine à l'agence de Vitry (Val-de-Marne) et que d'autres travailleurs, comme ceux de Sandouville en Normandie, discutaient de l'idée de s'y mettre à leur tour. Le mouvement pourrait donc bien faire tache d'huile. C'est bien ce qu'espéraient les grévistes ce week-end, comprenant bien qu'il serait de l'intérêt de tous que le mouvement se généralise afin de faire définitivement ravalier leur morgue à ces patrons revanchards.

Lundi matin 11 octobre, malgré le coup de force des forces de l'ordre, les grévistes décidaient la poursuite de leur mouvement.

Ils sont 57 à l'effectif, dont une grande majorité de femmes, et ils sont entrés en bagarre contre un patron qui depuis juillet applique les 35 heures, mais uniquement à son avantage: un quart d'heure de pause non payé, horaires fluctuants et bien sûr aucune embauche, ce qui accroît d'autant la charge de travail.

Les grévistes revendiquent donc l'embauche des salariés actuellement en CDD, l'augmentation des salaires, le 13^e mois, du matériel de protection, l'annulation de sanctions à l'encontre de plusieurs travailleurs et le respect des horaires par le patron qui profite du temps partiel et des horaires décalés imposés.

Le premier jour de la grève, les grévistes, qui s'étaient d'abord réunis au local CGT, ont traversé à une trentaine le B3, principal secteur de montage, puis le B2 pour aller tenir une assemblée dans une salle du comité d'entreprise, accompagnés par des délégués CGT de l'usine. Leur passage a été remarqué sur les chaînes et applaudi.

La direction Peugeot prétend que c'est seulement un conflit entre Sin et Stes et ses salariés. Mais c'est elle qui a choisi Sin et Stes et pas ses

concurrents Onet et NCI qui assuraient le nettoyage avant. Et c'est bien parce que Sin et Stes a proposé le prix le plus bas, que la direction lui a confié le marché. Et puis, de toute façon c'est pour Peugeot qu'au nettoyage, on travaille tous les jours dans des conditions très dures, comme tous dans l'usine.

Alors les travailleuses et travailleurs de Sin et Stes ont raison de faire grève contre leur patron en bloquant, à l'entrée de l'usine à plusieurs reprises, les camions qui fournissent Peugeot.

A Poissy, on n'a pas encore les «35 heures», c'est officiellement pour le 1^{er} novembre. Mais nous avons déjà les surcharges de travail, les montées brutales de cadences, les heures et les jours supplémentaires de travail. Nous avons donc de bonnes raisons de nous sentir solidaires des travailleurs du nettoyage. Nous pouvons mesurer leur courage et leur combativité face à un patron arrogant qui fait traîner les négociations et une direction Peugeot qui craint les incidents mais fait tout pour faire entrer ses camions. Les travailleuses et travailleurs de Sin et Stes doivent gagner.

Correspondant LO

LUTTE DE CLASSE N°45 (septembre-octobre 1999) est parue :

- **Timor-Oriental :**
L'impérialisme a du sang sur les mains
- **Turquie :**
Les failles de l'écorce terrestre... et celles du régime
- **Russie :**
L'économie russe dans le miroir du «Russiagate»
- **Côte d'Ivoire :**

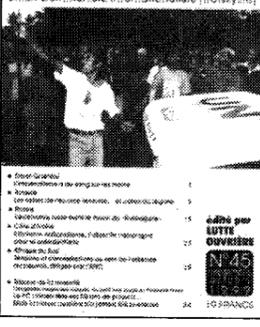
Ethnisme, nationalisme, l'abjecte campagne pour la présidentielle

• **Afrique du Sud :**
Tensions et contradictions au sein de l'alliance au pouvoir, dirigée par l'ANC

• **Tribune de la minorité :**
Des gardes rouges aux yuppiés, du petit livre rouge au Financial Times

Le PC chinois fête ses 50 ans de pouvoir... Mais la classe ouvrière n'a jamais été preneuse

lutte de classe



Tunnel du Mont-Blanc

ENCORE L'AMIANTE

La catastrophe du tunnel du Mont-Blanc n'en finit pas de défrayer la chronique des scandales révoltants. Six mois après, des journaux viennent de rapporter dans quelles conditions on y a fait intervenir certaines équipes de secouristes, puis d'ouvriers de déblaiement.

Comme bien des ouvrages d'art pouvant être soumis au feu, le tunnel avait été revêtu d'amiante lors de sa construction. Ignorait-on, à l'époque, les dangers mortels que représente une exposition à l'amiante? Sans doute

pas, mais on n'en parlait guère. Aujourd'hui, en revanche, tel n'est pas le cas. Ces dangers sont amplement connus: la presse en a parlé; des travailleurs atteints d'un cancer dû à l'amiante - ou leurs proches, car nombre en sont morts - ont attaqué les employeurs responsables de leur exposition à l'amiante; l'utilisation de l'amiante a même été presque totalement interdite.

Or, dans ce tunnel où l'incendie avait fait exploser le revêtement de béton et mis à nu des plaques d'amiante

dont des fibres se répandaient dans l'air, on a osé envoyer travailler des ouvriers - dont des intérimaires - sans les avoir prévenus et encore moins équipés pour faire face à cette situation.

Sciemment ou par inconscience, mais le résultat reste le même, on a ainsi fait prendre un risque mortel à des travailleurs. Mais, répliquent les autorités, une enquête est en cours. Comme pour l'incendie et ses dizaines de victimes, sans doute...

P. L.

La Poste - Paris

LE REFUS DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

L'application de la loi Aubry à La Poste ne passe décidément pas... comme une lettre à la poste. Après les bureaux parisiens des 12^e et 20^e arrondissements, ce sont les bureaux de Paris 9^e et de Paris 16^e qui se sont mis en grève le lundi 4 octobre.

• Paris 16

QUATRE JOURS DE GRÈVE

Au bureau de poste du 16^e arrondissement, où travaillent 800 personnes, non seulement la réduction du temps de travail ne devait créer aucun emploi, mais encore 40 emplois devaient être supprimés.

La direction n'avait pas ménagé ses efforts, tout au long du mois d'août, pour faire passer son projet, en nous tendant des carottes. Ainsi, à la distribution, qui représente le plus gros service, elle avait fait miroiter que les facteurs ne travailleraient plus que le matin, la distribution d'après-midi étant supprimée, et qu'ils disposeraient d'un lundi sur quatre de repos. Mais le vice du système est vite apparu : si la quantité de courrier restait inchangée, en travaillant théoriquement moins d'heures et en étant moins nombreux, les tournées quotidiennes allaient fatalement s'alourdir et s'allonger exagérément. Quant aux lundis, les facteurs se les « paieraient » eux-mêmes en n'étant que trois au lieu de quatre par quartier.

Les postiers n'ont pas été dupes et n'ont pas avalé les suppressions d'emplois, même à la sauce carotte.

Après plusieurs débrayages d'une heure et demie, la journée nationale d'action du 4 octobre organisée par la CGT a marqué le point de départ de la grève. Le lendemain, loin de s'arrêter, elle a pris de l'ampleur, le nombre de grévistes passant de 26% à 60%. Ce jour-là, plus de 200 travailleurs ont participé aux différentes AG qui se sont tenues dès 6h30 du matin.

Ce même jour, nous sommes partis en manifestation à une soixantaine à la direction postale de Paris Ouest, regroupant les bureaux des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements, où une délégation d'une trentaine de grévistes a été reçue. Affichant une attitude cassante, à toutes nos questions les directeurs opposèrent une seule réponse : « La nouvelle organisation est taillée pour faire passer le trafic ». Ils prétendirent que les suppressions d'emplois sur Paris n'étaient qu'un « redéploiement » d'effectifs vers la banlieue et la pro-

vince. Mais ils auraient été bien en peine de citer un seul bureau où il y avait des créations d'emplois !

Les comptes rendus dans les assemblées générales du lendemain mercredi, encore plus suivies que la veille, ont confirmé les postiers dans l'idée que la direction était avant tout soucieuse d'augmenter la productivité. Le terme est synonyme, d'un côté, de conditions de travail pires pour nous, et de l'autre de chômage pour la population. Pour une loi qui était censée créer des emplois par milliers, l'Etat-patron, tout comme les entreprises privées, l'applique en supprimant des emplois.

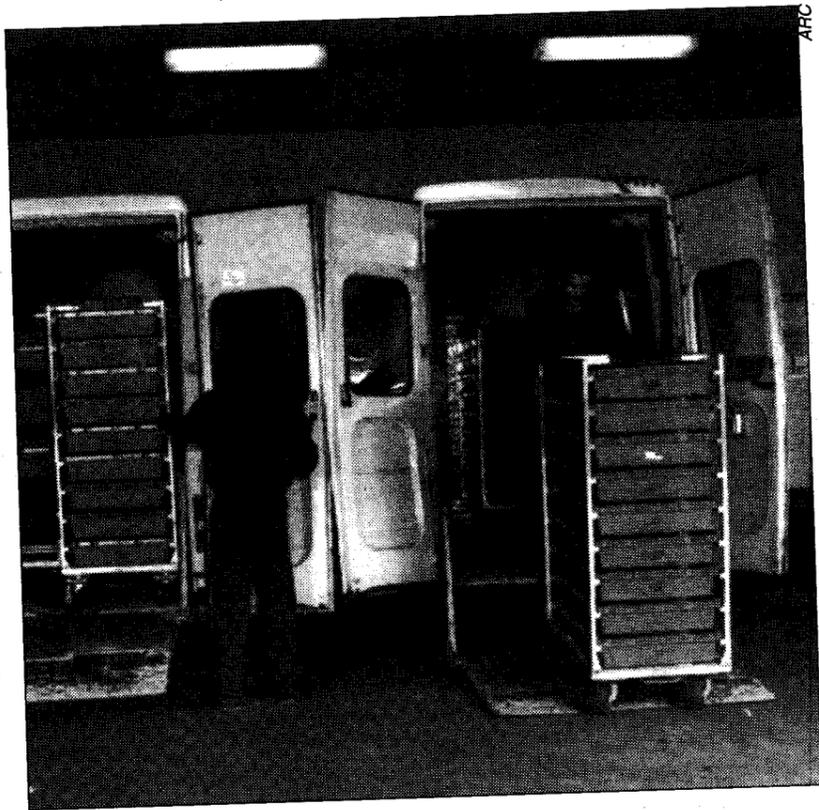
La grève a été reconduite. Nous avons défilé en manifestation jusqu'à la mairie du 16^e arrondissement, suscitant des coups de klaxon complices de chauffeurs de bus RATP et des approbations de la part de travailleurs de l'EDF et d'ouvriers de chantiers, ce qui, dans ce quartier bourgeois, faisait tout de même plaisir.

Le lendemain, le directeur intervint à l'issue des assemblées générales pour nous demander solennellement de reprendre le travail. Résultat : 100 grévistes dans la journée, et une nouvelle délégation auprès de la direction postale Paris Ouest.

Finalement, la grève a été suspendue jeudi 7 octobre après les assemblées générales, sans que la direction ait renoncé à ses projets. Seuls quelques reçus aux concours ont été affectés, et encore, de façon provisoire. Par contre, c'est le climat entre nous et la confiance qui ont changé. Ainsi, la séparation entre les services, y compris la coupure entre postiers travaillant dans les deux principaux bâtiments, distants de 500 mètres, s'est estompée au fil des assemblées générales. Celles-ci ont fini par être communes.

Nous sommes un bon nombre à être prêts à repartir avec les autres travailleurs qui comme nous subsistent les mêmes mesures. Si, bien évidemment, personne n'est opposé à travailler 35 heures, personne parmi nous n'est d'accord pour des suppressions d'emplois.

Correspondant LO



• Paris Clignancourt

LES GRÉVISTES ONT GAGNÉ

Après 27 jours de grève, les postiers du bureau de Paris Clignancourt ont fini par faire céder la direction. Lundi 4 octobre, elle leur a accordé ce qu'ils demandaient depuis le début : le comblement de deux postes non pourvus.

Un « médiateur », nommé quelques jours plus tôt par La Poste, déclarait ce matin-là que la demande des grévistes était « justifiée ». Cela, la direction le savait bien sûr depuis le début, mais ce fut l'occasion pour elle d'une sortie honorable. L'après-midi elle accordait les deux postes. Mais elle n'accepta pas de payer la totalité des jours

de grève, ce qui aurait pourtant été la moindre des choses pour une grève qu'elle-même devait reconnaître comme « justifiée ». Les grévistes se verront donc retirer 18 jours de salaire sur 9 mois.

Pendant toute la durée de la grève, la direction a essayé d'abuser les postiers en leur proposant des solutions au rabais : un CDD pour un mois, puis pour quatre mois, un postier en brigade roulante pour quatre mois... histoire de colmater les brèches en attendant le mois de janvier où devaient être discutées les 35 heures. Les grévistes n'ont pas marché dans la

combine, et aujourd'hui ils ressentent que c'est leur unité tout au long du conflit qui a fait reculer la direction. Cette unité, ils l'ont maintenue d'autant plus fermement qu'ils se savaient soutenus par la population, qui avait massivement signé leur pétition : « Oui aux embauches, non aux files d'attente », et par les autres postiers dont certains avaient fait grève avec eux le 20 septembre.

L'exemple de Paris Clignancourt le montre, la direction de La Poste n'est pas aussi sûre d'elle qu'elle veut le faire croire, et il est possible de la faire reculer.

Correspondant LO

• Paris 09

LES POSTIERS EN LUTTE

A Paris 09, bureau de poste central du 9^e arrondissement, l'application de la loi Aubry, c'est la suppression de la distribution du courrier l'après-midi, la prise du travail avancée d'un quart d'heure le matin et 40 suppressions d'emplois.

Bien sûr, ces emplois en moins correspondent à des départs en retraite ou des mutations en province non remplacés. Mais cela ferait plus de travail, des caddies et des sacoches plus lourdes pour tout le monde.

Cette « restructuration » est présentée sous forme de quatre scénarios d'organisation du travail, sous forme de schémas en couleur très compliqués, sur lesquels le personnel est invité à voter pour en choisir un.

Ces projets ont vite recueilli l'hostilité d'un grand nombre de facteurs. Alors, quand la totalité des syndicats a appelé à une assemblée générale lundi 4 octobre, c'est

à plus de 200 de différents services que nous nous sommes retrouvés pour dire qu'on ne voulait pas de cette prétendue réduction du temps de travail qui va nous faire travailler plus à moins nombreux. Nous sommes ensuite partis en manifestation à 90 à La Poste de Paris Centre où le directeur a confirmé les suppressions d'emplois. L'après-midi, nous étions un petit groupe à la manifestation syndicale avec d'autres postiers d'autres bureaux en grève.

Le lendemain, mardi 5 octobre, la grève a été votée, et 8 chefs d'équipe sur 11 nous ont rejoints. Au bout de 3 heures d'assemblée générale, le directeur a annoncé qu'il était prêt à proposer un autre scénario pour le vendredi suivant à condition qu'on reprenne le travail. Nous étions sans illusions sur ce qui serait proposé par le directeur, mais contents de l'avoir fait reculer au moins en paroles.

Le vendredi 8 octobre venu, les

chefs nous ont distribué les nouveaux scénarios avec 5 suppressions d'emplois de moins, mais sans rien de différent sur le fond.

Alors, lundi 11 et mardi 12, des assemblées générales se sont tenues et la grève a été de nouveau votée par une partie des facteurs et de la cabine. A une cinquantaine, nous sommes allés devant le bureau, bloquant de fait la sortie des voitures de relevage CAD, le courrier d'entreprise. Les discussions avec les camarades non grévistes révélaient une grande sympathie pour notre mouvement, même s'ils ne se sentaient pas de nous rejoindre tout de suite.

Mercredi 13 octobre au matin devait avoir lieu le vote organisé par la direction sur les scénarios. Il y sera proposé par les grévistes un bulletin de vote supplémentaire disant non aux suppressions d'emplois. Et ils comptent bien s'appuyer sur un refus massif des projets de la boîte pour être plus nombreux dans la grève.

Renault Flins
Yvelines

LES NETTOYEURS SE FONT RESPECTER

A l'usine Renault de Flins, les cabines de Peinture sont nettoyées la nuit par les 45 travailleurs d'une entreprise sous-traitante, ENCI (1 500 employés sur tout le pays). Dans la nuit de lundi 4 octobre, ceux-ci ont décidé de se mettre en grève, leur patron ayant voulu remettre en cause l'arrangement par lequel se traduisait pour eux depuis avril 1999 l'application des prétendus 35 heures. Ils avaient, en effet, réussi à obtenir deux jours supplémentaires de congé par mois.

Dans un premier temps, lorsque l'accord sur les 35 heures a été signé par tous les syndicats, y compris le syndicat CGT d'ENCI, les travailleurs, majoritairement CGT, y étaient opposés. S'estimant mal représentés, ils ont exigé d'appartenir à une autre structure CGT, ce qui signifiait pour eux élire des délégués qui leur conviennent et remettre en cause l'accord signé.

Après quelques jours d'après discussions avec la fédération CGT du nettoyage, ils ont obtenu d'être représentés par les

délégués qui leur convenaient, même si, pour la fédération comme pour leur syndicat, il n'était pas question de revenir sur la signature de l'accord.

C'est alors que, sentant leur mobilisation, leur patron a accepté l'arrangement des deux jours supplémentaires de congés par mois, cumulables éventuellement avec les congés annuels.

Récemment, c'est cet arrangement que le patron a décidé de remettre en cause, et c'est ce qui a provoqué la colère.

La grève s'est poursuivie pendant quatre nuits. La première nuit, la direction d'ENCI a fait comme si de rien n'était. Mais elle fut rapidement obligée de constater que la grève était largement suivie et majoritaire : faute de nettoyage dans les cabines de Peinture, ça colait de partout, y compris aux pieds des directeurs de Flins, venus discuter avec les 40 grévistes dès le 2^e jour de grève, en compagnie de la direction d'ENCI. La direction de Flins se montrait même menaçante envers nos camarades en grève.

Cependant, des propositions d'arrangement en termes de jours de congé commençaient à apparaître.

Il faut dire que, si l'appui de la fédération CGT du nettoyage s'est fait désirer, des militants de Renault, notamment CGT, et surtout des peintres soutenaient les grévistes ; en cabine Clio, les peintres ont débrayé quelque temps pour aller protester auprès de leur chef. Pour maintenir un entretien minimum, la direction de Flins a fait travailler la nuit des agents de maîtrise pour faire l'indispensable, comme le changement des grilles au sol.

Lors de la 5^e nuit, nos camarades ont accepté la proposition de 10 jours de congés supplémentaires par an (ils en demandaient 22). Les quatre nuits de grève totale seront de fait payées par la direction d'ENCI. Autant dire que, même si les travailleurs d'ENCI n'ont pas obtenu totalement satisfaction, c'est la grève qui fait reculer leur patron. Ils en ont bien conscience, et le moral est au beau.

Correspondant LO

ALSTOM
La Courneuve Seine-Saint-Denis

LES 35 HEURES SAUCE ALSTOM

Depuis le début septembre, des négociations sur les 35 heures ont commencé chez Rateau, un des trois établissements Alstom du site de La Courneuve.

Avant même le début des négociations avec les syndicats (CGT et CGC), la direction avait constitué 22 groupes de « communication » dont elle avait choisi les responsables (pas forcément des cadres). Elle les a réunis dans un grand hôtel, une journée entière, expliquant que leur rôle était de retransmettre le contenu de chaque réunion de négociation aux salariés, sous-entendant qu'elle n'avait pas confiance dans la CGT.

Comme dans beaucoup d'entreprises, le projet de la direction porte sur l'annualisation, un calcul de jours d'ARTT (aménagement et réduction du temps de travail) au plus bas, car la direction considère qu'aujourd'hui on ne travaille pas 39 heures mais 38, jouant sur la notion de travail effectif. Son calcul tient compte de 38 heures ramenées à 35. Et encore, dit-

elle en aparté, « nous sommes gentils de ne neutraliser qu'une heure, car si l'on comptait les pauses pipi, la discussion du matin sur le match de foot de la veille, la cigarette, etc., etc. » Cela donne le ton !

Mais il est hors de question pour elle d'embaucher. La CGT réclame, à juste titre, les 35 heures en 5 jours avec 70 embauches car, de congés de fin de carrière en retraites, FNE et départs non remplacés, les effectifs fondent régulièrement.

Après un mois de « négociation » durant lequel la direction n'a pas changé un iota à sa position, elle fait aujourd'hui des effets d'annonce, disant qu'elle est prête à établir des contrats d'alternance (cinq par an sur trois ans), sans garantie d'embauche (« tout dépendra de la charge de travail »).

Tout ceci n'est pas acceptable. Nous sommes une forte minorité à ne vouloir ni de ces embauches qui n'en sont pas, ni de l'annualisation, ni de la modération salariale.

Correspondant LO

LA DIRECTION ORGANISE LA DIVISION

Depuis la fusion d'Alstom avec le groupe helvético-suédois ABB, il y a quelques mois, tout le monde dans le groupe s'attend à l'élimination des « doublons ».

La direction générale a mis en place sa nouvelle organisation.

Il semblerait qu'elle précipite désormais les choses, décidant un CCE pour le 30 septembre. Lors de celui-ci, la direction a annoncé la « segmentation » de toute la division Energie d'Alstom. Entre autres, Rateau devrait être coupé en deux établissements distincts. Les services clients et l'après-vente d'un côté, les machines neuves de l'autre. De plus, le personnel informatique serait attaché à un autre établissement, créé pour la circonstance et regroupant tout le personnel informatique d'Alstom.

Les deux ateliers de Rateau seraient donc dissociés, un dans chaque établissement et dans les bureaux, nous aurions, selon les étages et comme dans les gâteaux, une couche dans un établissement, l'autre dans un autre... En tout, 220 travailleurs

pour l'après-vente, 400 pour les machines neuves et 11 isolés pour l'informatique.

Pour tout le monde, cadres compris, cela prépare le terrain à des mauvais coups. Car la direction peut toujours dire que, aujourd'hui, cela n'a aucune répercussion sur l'emploi, personne n'est dupe.

Nous étions 150 à deux reprises à débrayer le jour du Comité central d'entreprise (CCE) et, le lendemain, pour un Comité d'entreprise extraordinaire de Rateau, à envahir la salle de réunion afin de protester contre la division artificielle en deux établissements. Le CCE a été ajourné mais rien n'est joué. Les directions locales sur le site de La Courneuve préparent l'isolement physique entre chaque établissement existant aujourd'hui, en voulant installer barrières et tourniquets à l'intérieur même du site et pas seulement aux entrées, sous prétexte de sécurité.

En tout, nous sommes 950 sur le site et nous pouvons donner du fil à retordre à la direction générale.

Correspondant LO

TRAIN BLEU
Paris Gare de Lyon

LA CUISINE DE LA RTT NE PASSE PAS

Vendredi 8 octobre, le personnel de la brasserie du Train Bleu en Gare de Lyon à Paris, s'est mis en grève. Il proteste contre sept licenciements et contre la façon dont la direction applique la réduction du temps de travail.

En effet, pour avoir un prétexte à licencier, la direction du Train Bleu envoie des huissiers qui espionnent le personnel : pour savoir s'il a bien donné un ticket à chaque client et si personne ne fume pendant le service. Après, elle se sert de cela pour licencier : jolie mentalité !

Le personnel va passer à 39 heures par semaine au lieu de 42, mais à ses frais. C'est-à-dire qu'il aura deux jours de repos par mois en plus, mais sans être payé. Résultat : moins 1 000 F sur la paie. De plus le

pourcentage sur la vente baisse, ce qui pourra faire perdre à chacun dans les 600 F. Il y a vraiment de quoi se mettre en colère...

La direction pensait pouvoir

faire passer ses sales coups sans qu'il y ait un os. Et bien, la grève a démarré et c'est l'encadrement qui a mis le tablier. Au Train Bleu, dans les salons, c'est l'exploitation.



La gauche imaginaire et le nouveau capitalisme

La politique menée par le gouvernement Jospin n'est pas une politique de gauche. Cette affirmation est couramment émise par nombre de commentateurs, soit pour s'en féliciter, soit pour s'en plaindre. Mais ça n'est pas une surprise pour ceux qui ont bien voulu ou ont fait semblant de le croire.

Le livre de Gérard Desportes et Laurent Mauduit, journalistes, l'un à *Libération*, l'autre au *Monde*, *La gauche imaginaire* précise cette thèse en rappelant des dizaines de promesses non tenues, avec nombre de citations fort opportunes qui illustrent les multiples renoncements du PS.

Premier exemple, et un des plus symboliques : le 16 mars 1997, Lionel Jospin manifestait aux côtés des syndicats contre la décision de fermer l'usine Renault à Vilvorde. Il jugeait cette décision « *financièrement, industriellement et humainement aberrante* ». Il expliquait encore, quelques jours plus tard, que « *en tant qu'actionnaires de Renault, les représentants de l'Etat au Conseil d'Administration exigeraient que d'autres mesures soient envisagées* ». Moins de trois mois après la manifestation, devenu Premier ministre, le même Jospin expliquait qu'il ne pouvait « *apporter une réponse à une question industrielle* ». Du coup Vilvorde était fermé. Jospin le manifestant était devenu impuissant en devenant ministre. Tout comme il l'est aujourd'hui devant Michelin.

La liste des retournements et renoncements qui ont suivi est fort longue. La comparaison entre les déclarations précédant les élections et celles qui les suivent sont édifiantes. Ainsi Lionel Jospin n'était-il pas l'un des signataires d'une pétition contre la privatisation de France Télécom, ce qui ne l'a pas empêché d'organiser cette privatisa-

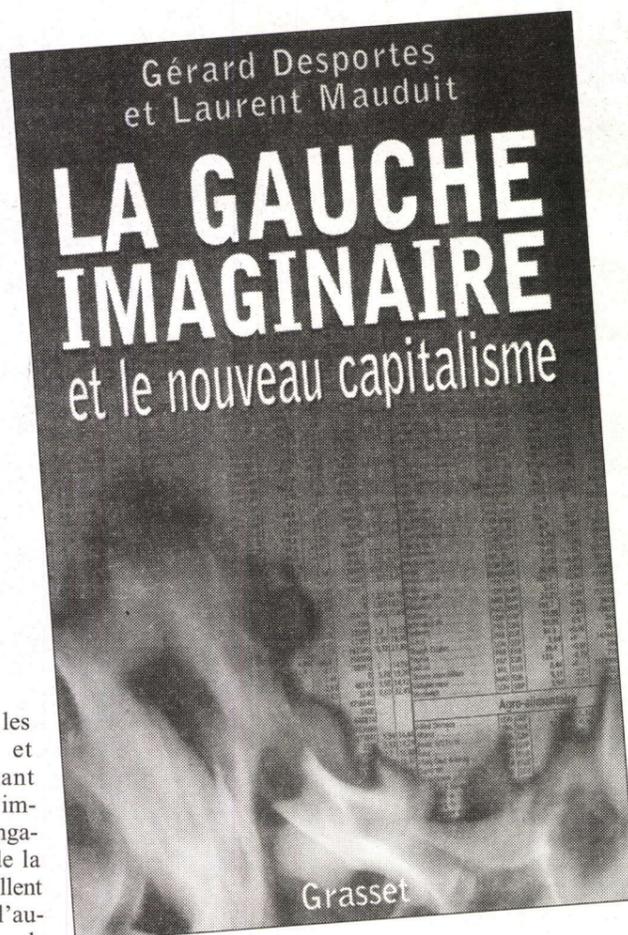
tion ? Citons, pêle-mêle, les volte-face de Jospin et Strauss-Kahn concernant l'impôt sur la fortune, l'impôt sur les sociétés, les engagements sur la baisse de la TVA... Les auteurs rappellent que le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement figurait dans le programme électoral de Jospin, avant de passer à la trappe, comme bien d'autres mesures promises.

Remontant plus loin dans le temps, les auteurs retrouvent un Jospin soutenant, en 1979, dans une assemblée du PS, une motion rappelant que le but du PS n'est pas « *de moderniser ou de tempérer le capitalisme mais de le remplacer par le socialisme* ». Discours de jeunesse ? Plutôt celui d'un jeune loup avant qu'il n'accède à la mangeoire.

A propos des 35 heures, les auteurs rappellent entre autres, non sans malice, ces propos de Martine Aubry, prononcés devant une assemblée de militants CFDT : « *Je ne crois pas qu'une mesure générale de réduction du temps de travail créerait des emplois* ». C'était en 1991.

Mais ce livre n'est pas qu'un catalogue des retournements du PS. Il propose aussi son analyse des raisons des reniements de ces politiciens, classés par les auteurs parmi « *les plus honnêtes* ». Leur dérive serait une fatalité, sans

de Gérard Desportes
et Laurent Mauduit



que les responsabilités des grands patrons en France, qui sont pourtant ceux qui prennent les décisions, qui font les choix économiques et sociaux, soient vraiment évoqués.

Selon les auteurs, on serait passé de ce qu'ils appellent le capitalisme « rhénan » (modèle qui donnerait une place importante à la régulation et au contrôle par l'Etat et qui aurait été l'âge d'or du réformisme social-démocrate) à ce qu'ils appellent le capitalisme anglo-saxon (dans lequel l'Etat abdique devant les marchés).

De fait, ce livre est d'un côté un réquisitoire pertinent et féroce contre le PS au gouvernement, et en même temps il l'absout de ses responsabilités, expliquant que, sous les coups de boutoir d'un marché dominé par la mondialisation, le PS n'aurait pas d'autre choix. Opinion paradoxale qui revient à justifier les mensonges et les retournements de ces politiciens, et au-delà la dictature des « marchés » (c'est-à-dire du capital financier) sur l'économie de la planète.

Roger PERRIER

Rosetta

des frères
Dardenne

Il est dur de survivre dans une ville ouvrière de Belgique, rongée par le chômage, quand on a 19 ans et que l'on vit avec une mère, alcoolique et dépressive, dans une caravane installée sur un camping.

C'est le cas de Rosetta qui, au jour le jour, doit trouver de quoi se nourrir, de quoi tenir un jour de plus. L'héroïne du film tente de faire front, de ne pas tomber dans le trou, elle veut avoir « *une vie normale* » et pour cela trouver... un travail. Mais cela s'apparente à une recherche désespérée où, après s'être fait renvoyer d'une usine, elle essuie échec sur échec.

Rosetta subit, les dents serrées, tous les coups : les refus polis ou impolis, les coupures d'eau du propriétaire vénal du camping, et la déchéance infantile de sa mère... On suit pendant une heure et demie Rosetta pas à pas, et le film nous décrit son enfer minute par minute. En cela, ce film, qui a obtenu la palme d'Or à Cannes, est une dénonciation des ravages du chômage, de la misère qu'il engendre et de cette société.

Pourtant, on ressent aussi un malaise à le voir. Dans cette lutte quasi biologique pour l'existence, les personnages, presque tous des pauvres, sont décrits comme indifférents ou hostiles et prêts à tout. Le seul jeune qui cherche à lui témoigner d'un peu de chaleur humaine, Rosetta le dénonce à son patron... pour pouvoir lui prendre sa place de vendeur de gaufres. Précédemment, elle avait failli le laisser se noyer dans une rivière pour la même raison.

Oui, la société est pourrie et peut pousser à commettre bien des bassesses, y compris parmi les opprimés qui sont ses principales victimes. Dans *Rosetta*, on nous montre un monde où les pauvres ne sont que les ennemis des pauvres. « *Voyez comme la misère transforme les pauvres en bêtes* », semble dire le film. Et la façon de filmer en suivant à la trace le personnage principal, à la manière d'un documentaire animalier, renforce ce sentiment.

Bien sûr, c'est un choix qui mène à ne discerner, face à la misère, que les réactions les plus négatives qui mènent à la guerre des pauvres entre eux. Il en existe pourtant d'autres, tant il est vrai, que dans toutes les situations, il se trouve des hommes et des femmes pour refuser la condition qui leur est faite, et pour trouver dans des attitudes collectives le moyen de défendre leur dignité. En définitive, c'est bien là aussi que résident l'espoir et la possibilité de changer un jour cette société désespérée. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le choix fait par les cinéastes ne permet guère d'entrevoir cet espoir.

Christian BERNAC

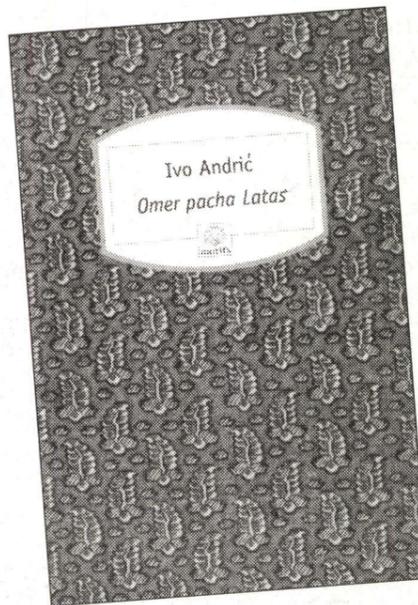
Omer pacha de Ivo Andric Latas

Ce roman posthume d'Ivo Andric (1892-1975), écrivain yougoslave et prix Nobel de littérature 1961, comme *Le pont sur la Drina* et *La chronique de Travnik*, parle de la Bosnie. Mais, inachevé, il manque d'un fil narratif et ressemble plus à une série de nouvelles qu'à un véritable roman.

Le personnage central est le général en chef turc Omer pacha, favori du sultan, qui en 1850 arrive avec une armée à Sarajevo pour mater une révolte des féodaux bosniaques. L'Empire ottoman est alors, selon l'expression, « *l'homme malade* » des Balkans, dont Russes et Autrichiens convoitent les provinces. Mais, après la perte de la Grèce et de l'Egypte, le sultan au pouvoir prétend

moderniser l'administration et rétablir l'autorité de l'Etat, grâce à une armée formée sur le modèle prussien. Cependant les beys et notables traditionnels s'opposent aux réformes, pour préserver leurs prérogatives réactionnaires, tandis que l'Empire ottoman et ses élites sont restés, malgré les apparences, aussi corrompus et oppressifs qu'auparavant.

Sur cette toile de fond historique, Andric a rédigé quelques scènes et une série de portraits pleins de vie et d'humanité. Il y présente la carrière d'Omer pacha, élève-officier croate qui déserte l'armée autrichienne et commence une seconde carrière en Turquie ; ses principaux officiers, eux aussi « *renégats* », qui ont fui la Hongrie ou la Pologne après l'écrasement des révolutions nationales de 1848 ; sa famille ; ses serviteurs et ses agents.



Malgré son inachèvement, cette chronique, où se mêlent religions et nationalités, vaut la lecture.

Vincent GELAS

Omer pacha Latas d'Ivo Andric, éd. Le Serpent à Plumes, 375 p., 43 F.

**6 milliards
d'êtres humains**

MAIS DANS QUELLE SOCIÉTÉ...

Ça y est, le six milliardième Terrien est né le 12 octobre. Du moins, à quelques millions d'individus et à quelques mois près, car il s'agit d'un symbole décidé par le FNUAP (Fonds des Nations unies pour la population).

Selon les données récentes sur la démographie terrestre, même dans les continents ayant les taux de natalité les plus forts, les rythmes d'accroissement de la population ne sont pas aussi élevés qu'annoncé il y a vingt ans. Remettant au goût du jour les idées réactionnaires de Malthus aussi vieilles que le capitalisme (puisque apparues en même temps que lui), on nous prédisait alors une explosion démographique génératrice de crises, de chômage et de famine. On annonçait plus de 7 milliards d'êtres humains pour la fin du siècle et 12 milliards vers 2050. Or nous ne sommes que 6 milliards et l'on estime que, dans cinquante ans, nous n'atteindrons pas 9 milliards.

La population mondiale n'a donc pas connu cette croissance ininterrompue pouvant poser un problème de survie au genre humain. Ce scénario-catastrophe ne s'est pas réalisé et plus grand monde n'ose soutenir que les maux sociaux s'abattant sur l'humanité proviendraient d'une prétendue surpopulation.

Dans les pays riches, l'amélioration des conditions de vie et d'hygiène ainsi que le développement des connaissances socio-culturelles ont eu pour résultat de freiner spectaculairement la natalité. Et même dans le Tiers Monde plongé dans le dénuement par le capitalisme, dans les pires conditions donc, on voit les femmes réussir à mieux contrôler les

naissances.

Mais ce qui peut apparaître comme un progrès n'est que de façon très relative, et sur fond de barbarie sociale. Car en cette fin de XX^e siècle, ce dont souffrent les êtres humains, et d'abord les deux tiers d'entre eux qui habitent le Tiers Monde, ce n'est pas en fait de surpopulation, mais des conditions de vie qui leur sont imposées.

Ce n'est pas parce que l'humanité compterait quelques milliards de membres de plus ou de moins que les richesses seraient mieux ou moins bien réparties, et notamment que le sous-développement disparaîtrait, ce qui est en cause, c'est l'existence d'un système social inégalitaire qui domine le monde et sa population, en réservant aux classes possédantes la plus grande part des richesses produites par ceux-là mêmes qui sont souvent privés des moyens les plus élémentaires de survivre. C'est dans la perpétuation du système capitaliste que se trouve la cause de la misère, de la famine, des crises, du chômage et des guerres. Et cela est vrai aujourd'hui encore plus qu'au XVIII^e siècle, où l'on n'avait pas encore atteint un milliard d'humains mais où des tenants de ce système parlaient déjà de « surpopulation » et, tel Malthus, voyaient en chaque pauvre un être qui « n'a aucun droit de réclamer la moindre part de nourriture (car), en réalité, il est de trop ».

En fait, ce qu'il y a de trop sur Terre, c'est d'un tel système, de cet ordre social fait d'injustice et d'exploitation dont, espérons-le, le nouveau-né du 12 octobre verra la fin.

Pierre LAFFITTE

VIE SAUVE POUR MUNIA ABU-JAMAL!

Le Comité de soutien à Mumia Abu-Jamal vient de nous informer que, lundi 4 octobre, la Cour suprême des États-Unis a rejeté le pourvoi de Mumia Abu-Jamal pour l'ouverture d'un nouveau procès. Ce rejet, tel qu'il a été formulé, « permet au gouverneur Thomas Ridge de l'État de Pennsylvanie de signer en toute légalité le deuxième mandat d'exécution de Mumia Abu-Jamal ». Le 2 juin 1995, l'exécution avait été reportée, à la suite de mouvements de protestation aux États-Unis et dans le monde. Mais aujourd'hui les possibilités de recours s'amenuisent.

Les amis d'Abu-Jamal et le comité qui le soutient (le COSIMAPP) essaient d'obtenir la suspension du deuxième mandat d'exécution et l'obtention



Manifestation à Paris le 25 septembre 1999.

du droit aux visites et au téléphone pour Mumia Abu-Jamal. Ils appellent tous ceux qui les soutiennent à participer aux rassemblements qu'ils organisent chaque mercredi, de 18 heures à 19 heures, face au consulat américain.

Ils appellent aussi, en cas de

mandat d'exécution, à manifester devant le consulat des USA, le lendemain de cette nouvelle, si elle devait être annoncée, et massivement le samedi suivant.

Le COSIMAPP peut être joint au numéro de téléphone suivant : 01 45 79 88 44.

QUAND LE PARLEMENT EUROPÉEN NE VEUT PAS DÉPLAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Mumia Abu-Jamal, ce journaliste noir américain injustement condamné à mort il y a 17 ans pour le pseudo-meurtre d'un policier, risquant d'être exécuté d'un instant à l'autre, les cinq élus LO/LCR au Parlement européen ont tenté de faire adopter par l'assemblée une résolution en urgence, demandant au président des États-Unis d'intervenir au plus vite.

À la réunion des présidents des groupes parlementaires, réunion qui décide de ce qui est urgent ou pas, ceux-ci ont refusé d'inscrire à l'ordre du jour cet appel en faveur de Mumia, sous prétexte qu'une déclaration de principe contre la peine de mort en général était plus urgente puisque le sujet allait être abordé à l'ONU!

Le groupe parlementaire GUE/NGL, auquel nos élus appartiennent, a alors présenté aux voix de l'assemblée un amendement à cette déclaration de principe, tentant tout de même d'attirer l'attention sur Mumia. Malgré les interventions poignantes de Yasmine Boudjenah du PCF et de notre camarade Chantal Cauquil, l'assemblée a rejeté l'amendement; à une faible majorité de sept voix, il est vrai, mais tout de même...

La majorité des députés européens veut bien faire de grandes déclarations sans la

moindre portée contre la peine de mort, mais se refuse à mettre son poids, si faible soit-il, dans la balance, pour faire pression un tant soit peu sur Clinton. En

effet, comme certains ont pu l'exprimer explicitement, cela aurait l'inélégance de désigner trop directement et trop concrètement les États-Unis...

L'INTERVENTION DE CHANTAL CAUQUIL AU PARLEMENT EUROPÉEN LE 7 OCTOBRE

Par-delà sa formulation, je voterai la résolution demandant l'abolition de cette peine barbare qu'est la peine de mort. Je demande également à l'Assemblée de prendre position en urgence contre l'exécution du journaliste noir américain, Mumia Abu-Jamal.

Mumia Abu-Jamal combattait contre le racisme et pour la dignité des Noirs en dénonçant dans ses articles les exactions et la corruption dans les rangs de la police de Philadelphie et d'une façon plus générale le racisme institutionnel. Arrêté par cette même police qui l'accusait sans preuve du meurtre de l'un des siens, il a été condamné à mort à la suite d'un procès truqué, à l'aide de preuves falsifiées et de témoins subornés.

Cela fait maintenant 17 ans qu'il croupit dans le couloir de la mort, 17 ans à clamer son innocence et à se battre pour la révision de son procès.

Mumia Abu-Jamal peut être exécuté d'un moment à l'autre car son pourvoi devant la Cour

suprême des États-Unis vient d'être rejeté.

Or, les États-Unis sont signataires de la Convention internationale des droits civiques et politiques et de la Convention contre la discrimination raciale ainsi que de la Convention contre la torture qui s'appliquent dans le cas de Mumia puisque le facteur racial a pesé lourd au cours de son procès et que 17 années passées dans le couloir de la mort constituent, selon ces traités, une forme injuste de punition qui équivaut à une torture.

C'est pourquoi j'en appelle à l'Assemblée pour qu'elle vote non seulement la résolution contre la peine de mort mais aussi l'amendement rajoutant le paragraphe suivant : « lance un appel pressant au gouverneur de Pennsylvanie afin qu'il s'abstienne de signer tout nouveau mandat d'exécution contre Mumia Abu-Jamal et renouvelle la demande de révision de son procès. »